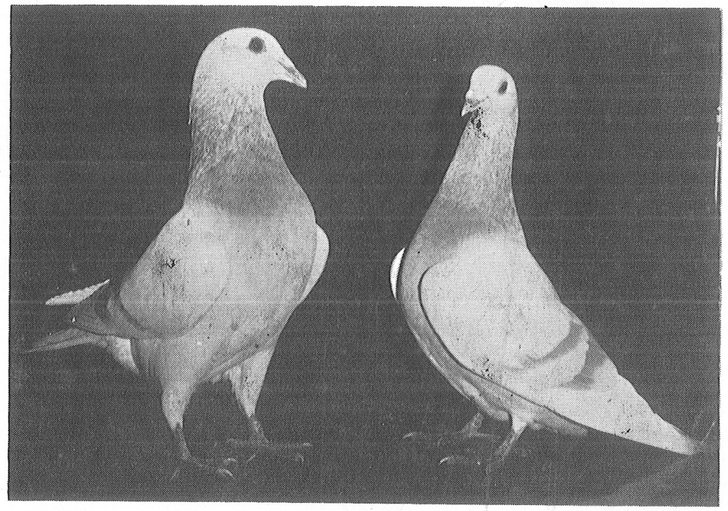
ISSN 0241-1431

Colombi Culture



GIER AGATE. Excellent couple très bien typé.
La femelle est renversée en arrière sous l'effet du flash, ce qui modifie sa position.

Bulletin de la Société Nationale de Colombiculture

N° 38 - AVRIL 1985

BULLETIN TRIMESTRIEL

COLOMBICULTURE

Bulletin N° 38
Avril 1985

PRÉSIDENT :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offemont, 90300 Valdoie

A partir du reçu de ce bulletin, le courrier relatif aux adhésions, cotisations et commandes de bagues doit être adressé au Président.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT :
Richard JAUNEAU
« Le Frottier »
La Chapelle-Montmartin
41320 Mennetou-sur-Cher

TRÉSORIER :
Bernard COUDEN
Rue Louis Ganne-Ricros
03410 Domérat

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON

RÉDACTION :
Christian RAOUST
37, rue Joseph-Marignac
Saint Martin du Touch, 31300 Toulouse
Mme J. FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin
Abbécourt, 02300 Chauny

SOMMAIRE

Nationale S.N.C. 1985 à Châtellerault (86) du 25 au 29 septembre 1985 1
Le Gier, une merveille du patrimoine colombicole français 1
Le Romain « gris piqué » était-il « lavande » tacheté ? 6
Bleu de Gascogne 7
A propos du Culbutant Danois 7
Aux éleveurs de Boulants de Norwich . .. 7
Couleurs des Pigeons frisés 8
Les conseils du Dr Stosskopf : les microbismes d'élevage 9
Acheter et vendre 9
Oh ! Qu'il est laid ! 9
Palmarès des expositions et championnats. 10
Attribution des prix S.N.C. 17
Club français des pigeons de couleur . .. 18
Questions - Réponses 19
Réunion du Conseil d'Administration du 15 décembre 1984 20

Le Conseil d'Administration de la S.N.C. s'est réuni le 30 mars à Paris pour élire un nouveau Président, M. GUILLEMOT étant démissionnaire comme il l'avait annoncé lors de l'Assemblée Générale de Mulhouse.

C'est M. Claude SIMON, jusqu'alors Secrétaire Général, qui a été élu.

Nous lui présentons nos félicitations et nos meilleurs vœux d'entière réussite dans ses nouvelles fonctions.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 30 mars dernier, la majorité des membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Colombiculture m'a désigné pour présider aux travaux de cette Association.

C'est pour moi un grand honneur d'avoir été élu pour assumer cette tâche.

Je remercie bien sincèrement tous ceux qui m'ont encouragé à solliciter ce poste, tous les collègues du Conseil qui m'ont apporté leurs suffrages que j'essaierai d'ailleurs de ne point décevoir. Je suis également persuadé que les collègues qui ne m'ont pas soutenu travailleront avec moi la main dans la main et qu'il n'y aura au sein de notre Conseil ni majorité, ni opposition, mais une seule famille qui œuvrera de tout son cœur pour la prospérité de la S.N.C. et par-delà la gloire de nos pigeons.

Je me permettrai d'associer à cet honneur tous mes prédécesseurs au poste de Président de la S.N.C. et souhaiterai tout simplement être digne d'eux.

Je ne vais pas tout de go annoncer un programme d'action, ni faire une révolution au sein de la S.N.C., mais je me fixe dès maintenant deux objectifs :

— assurer une meilleure diffusion de « Colombiculture » en respectant des dates fixes de parution ;
— assurer un meilleur service à nos adhérents tant pour les bagues, cotisations, renseignements divers en revoyant l'organisation du travail au sein du Conseil et en organisant une meilleure répartition des tâches.

Je remercierai dès maintenant les membres du Bureau qui assurent actuellement leur travail dans des conditions souvent bien difficiles et ceux qui, dans les prochaines semaines, accepteront une tâche nouvelle dans notre organisation.

Sociétaires, éleveurs, exposants, soyez persuadés que nous ferons de notre mieux pour conduire à bien la tâche qui nous a été confiée et que le Conseil de la S.N.C. fera l'impossible pour se montrer digne de la confiance qui lui a été donnée.

Claude SIMON.

DISTINCTION

M. Henri CROS, Juge officiel de pigeons, Membre du Conseil d'Administration de la S.N.C. et de la S.C.A.F., vient d'être élevé au grade de Commandeur du Mérite Agricole.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Nationale S.N.C. 1985

à Chatellerault (86) du 25 au 29 Septembre 1985

Samedi 30 mars, le Conseil d'Administration de la S.N.C. a décidé de confier l'organisation de sa Nationale 1985 à la Société d'Aviculture Châtelleraudaise. Cette Exposition aura lieu du 25 au 29 septembre.

Certes, cette date est tôt en saison, mais connaissant le sérieux et la qualité de cette Exposition, nous avons cru faire confiance aux organisateurs de Châtellerault. Souhaitons que nos sociétaires participeront nombreux.

Les pigeons seront présentés en deux classes (jeunes et adultes). Les cages seront disposées sur un étage avec fonds de cages. Les numéros d'un même éleveur seront dispersés dans la classe.

Nous espérons 2.500 cages de pigeons.

La Société Châtelleraudaise, pour son vingtième anniversaire, prendra 50 % des frais de retour en charge sur présentation du bordereau du SERNAM. La S.N.C. participera également aux retours des animaux en attribuant 5.000 francs qui seront répartis aux membres de la S.N.C. (seulement aux retours des pigeons).

Les éleveurs devront donc inscrire sur la feuille d'engagement leur numéro de sociétaire S.N.C., étant à jour de leur cotisation.

Les autres, non sociétaires, pourront joindre un chèque de 60 F, libellé au nom de la S.N.C. pour adhérer à notre Société.

LES PRIX. — Ceux proposés à la Nationale 1984 de Mulhouse, ayant donné pleine satisfaction, seront reconduits, à savoir :

— **4 Grands Prix** S.N.C. de chacun 500 F :

soit au meilleur sujet mâle adulte,
au meilleur sujet femelle adulte,
au meilleur sujet mâle jeune,
au meilleur sujet femelle jeune.

— L'ensemble des pigeons étant réparti en 10 groupes (voir recueil des standards S.N.C.), dans chacun des groupes le meilleur sujet adulte et le meilleur sujet jeune recevront **chacun un prix de 200 F.**

Ces prix ne seront décernés qu'à des sujets ayant obtenu P.H. et ne seront pas cumulables avec les Grands prix S.N.C.

Tout éleveur, s'il le désire, pourra recevoir une coupe au lieu du prix de 200 F.

— **Prix d'élevage :**

Les membres du Conseil estiment que distribuer des prix d'élevage est très important, car cela met en valeur un éleveur et son élevage.

Il se disputera sur 6 sujets (4 jeunes et 2 adultes) dans la même race et même variété.

Il y aura 1 lauréat en races françaises (forme et fantaisie groupés) et 2 lauréats en races étrangères (forme et fantaisie).

Attribution à chacun d'eux d'un prix de 300 F.

Si des éleveurs sont à égalité de points, ils seront départagés en comptabilisant les 7e, 8e et 9e pigeons.

Décompte des points : G.P.H. et P.H. ..... 10 pts
1er prix ..... 8 pts
2e prix ..... 5 pts
3e prix ..... 2 pts

— 200 F à la meilleure volière ayant au moins P.H.

Les organisateurs de Châtellerault auront le libre choix des juges. La S.N.C. ne peut que recommander aux clubs d'organiser leur championnat national à l'occasion de cette Exposition S.N.C. de Châtellerault.

Pour les éleveurs qui obtiendraient un Grand prix ou un Grand prix d'élevage et qui ne seraient pas adhérents à la S.N.C., ces prix ne seraient pas attribués.

Le Règlement de l'Exposition de Châtellerault est seul valable, étant conforme à celui de la S.C.A.F.

Pour tous renseignements ou demande de feuille d'inscription et règlement, s'adresser :

— à **M. Alain BENAITIER,** Président
15, rue Gabriel-Péri, 86530 NAINTRÉ - Tél. (49) 90.01.92.
— ou à **M. Gérard LAURENT,** Commissaire Général
9, rue Molière, 86530 NAINTRÉ - Tél. (49) 90.00.61.
— ou à **M. Richard JAUNEAU,** Secrétaire adjoint S.N.C.
« Le Frottier », 41320 LA CHAPELLE-MONTMARTIN - Tél. (54) 96.50.10.

Les feuilles d'inscription et feuilles de règlements complets de la Société d'Aviculture Châtelleraudaise seront jointes au numéro de juillet de « Colombiculture ».

A l'occasion de cette Nationale :

— Championnat régional des Pigeons Frisés,
— Championnat régional des Pigeons de Couleur.

S'adresser aux personnes précitées.

LE GIER

Une merveille du patrimoine colombicole français

Pour un club de pigeons de race qui veut aller de l'avant, il ne suffit pas d'avoir des structures sur le papier, d'organiser diverses compétitions, encore faut-il dans une approche collective maîtriser les données du standard, les confronter aux réalités de l'élevage et à une éventuelle évolution de la race à travers les populations qui existent chez les principaux éleveurs, conscients de leur travail et qui, par une approche intuitive le plus souvent, sont ceux qui scrutent le mieux la race entre leurs mains et donc ceux qui ont la meilleure approche d'une partie de notre patrimoine colombicole.

A l'écoute de ces artisans qui façonnent le pigeon Gier, j'ai donc rassemblé quelques informations et quelques... interrogations puisque la certitude apparente n'existe que dans les traités théoriques et dans les standards. La matière vivante, elle, par ses fluctuations, nous pose beaucoup de questions et nous amène à avoir une position de recherche et non une attitude statique.

Il n'y a pas de meilleure leçon sur une race que celle que peuvent vous fournir des éleveurs expérimentés. Laissons-nous conduire par ceux du Gier.

COMPTE RENDU COMMUN

Les participants rappellent les points essentiels de l'historique joint et conviennent que pour le choix d'une silhouette les documents suivants donnent une bonne idée de la race : Mannant, photo de 2 agate à Joubert (en couverture de ce numéro) et la colombiculture française.

L'échelle des points actuelle pose peut-être un problème d'élaboration. Actuellement, 45 points pour la forme et 45 points pour la couleur.

Le poids adulte varie de 600 à 700 g.

La tête : se reporter à la description de Fontaine : « Le bec est à peu près dans le prolongement du front, la cassure est presque nulle. »

Bec et ongles (couleur) :

— foncés chez les bleus — du plus
— clairs chez les biches — foncé
— plus clairs chez les rosés — au plus
— blanc rosé chez les agates — clair

La couleur du rosé semble avoir évolué de façon exagérée vers une nuance trop claire. Fontaine écrit : Le fond du plumage est cendré comme la tête. Plusieurs éleveurs soulignent qu'on assiste actuellement à une erreur d'évolution sous l'effet d'une mode passagère.

Le bleu doit présenter un manteau bleu pastel. Le dégradé du cou est un caractère important.

L'ocre sur la poitrine du biche est un défaut qui empêche l'attribution d'un P.H., dit Bernard Favier après discussion avec les éleveurs.

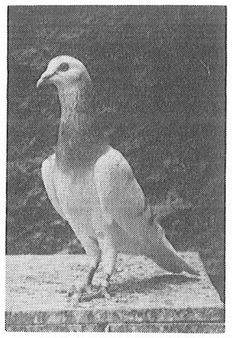
GIER RELIGIEUX :

S'agit-il d'une origine différente des variétés précédentes ?

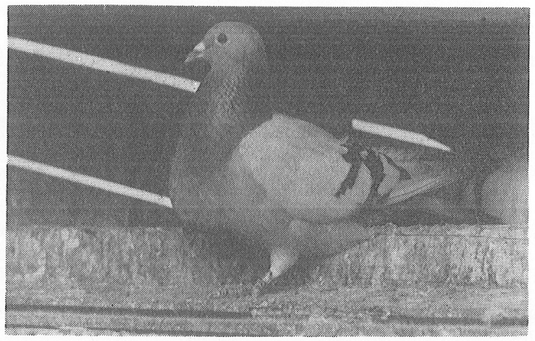
Toutes les couleurs sont admises du moment qu'elles présentent les marques du Gier religieux. On souhaitera que le type soit sensiblement de mêmes forme et allure que le Gier classique. Poids : 550 à 600 g. Marques blanches : tête, vol (4 rémiges tolérées) et croupion. Ventre, sous-caudales et cuisses risquent d'être des zones envahies par le blanc.

L'objectif à atteindre est d'obtenir des dessous colorés et un minimum de 6 rémiges.

La marque de la tête suit une ligne approximative à 5 mm



Gier Agate



Gier Biche



Gier Religieux

maximum sous l'œil, au minimum sans toucher l'œil, pour passer à 5 mm sous la mandibule inférieure.

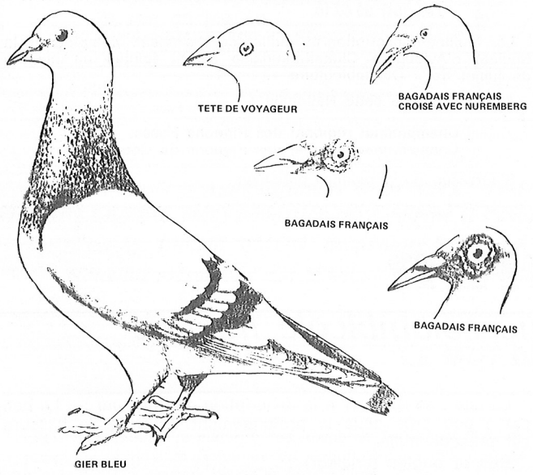
Les deux mandibules sont blanches. Eviter la mandibule inférieure colorée.

DÉFAUTS DISQUALIFICATIFS (toutes variétés) :

— œil perlé,

— croupion coloré dans les 4 couleurs, sauf le Religieux.

Ces éléments constituent la base d'une discussion qui se prolongera dans la région de Saint-Étienne au cours du championnat de la race.



GIER BLEU

PARTICIPANTS A CETTE JOURNÉE :

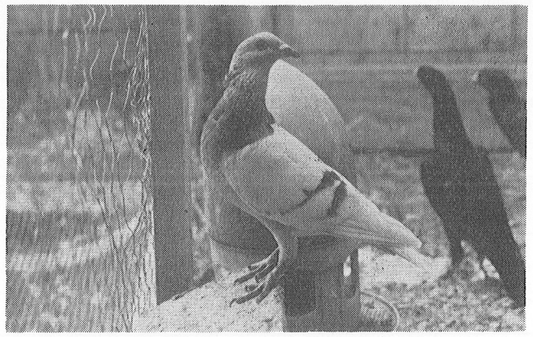
RAJOT, SOUFFLOT, FAVIER, JOUBERT, CHAUMETTE, COUTURIER, DAMS, GIRAUD, COUDEN.

Excusés : DUCREY, FAVRE.

Après des visites d'élevage chez MM. SOUFFLOT, JOUBERT, CHAUMETTE, COUTURIER et discussion détaillée sur différents sujets selon leur variation par rapport au standard, repas pris en commun, bien sûr dans la vallée du Gier, ce compte rendu commun fut élaboré au cours de la soirée, ce qui permit un recentrage des questions abordées au fur et à mesure des visites d'élevage.

PARALLÈLE ENTRE LE GIER ET LE PIGEON DE LA SAAR

Le pigeon de la Saar, créé vers 1950, existe dans les couleurs du Gier rosé et agate mais avec une forme différente puisque, en dehors des origines Bagadais, Voyageur, l'éleveur



Gier Rosé

allemand a incorporé du Romain. La position devient presque horizontale et la poitrine dépasse largement l'attache de l'aile. La silhouette et les proportions sont donc très différentes, la longueur et le poids nettement plus importants.

Ces caractéristiques nous donnent d'ailleurs une idée d'une sélection vers laquelle le Gier ne doit pas tendre pour garder ses caractéristiques propres et sa forme particulière, comme le rappelait M. SERAMY.

Une telle ascendance se révélerait notamment avec des divergences au niveau de la tête, du bec, de la forme du corps et des proportions, de la longueur, de l'attache de l'aile.

En conclusion, cette sympathique journée d'études m'a permis une connaissance sur le vif grâce aux supporters et éleveurs de cette race.

Le Gier est un magnifique pigeon national, façonné essentiellement par les éleveurs de la région d'origine et dont les termes du standard portent des traces du folklore local (vocabulaire des soyeux). Contrairement à la mode actuelle qui nous apporte des pigeons marqués de l'exotisme et pour lesquels nos éleveurs bénéficient, en petit nombre, souvent, des travaux d'éleveurs étrangers, ce pigeon est bien de chez nous.

Le Gier est une race dotée d'une allure particulière et aussi de magnifiques couleurs. C'est une race qui porte l'empreinte d'une région et des hommes de son époque (aptitude à terrasser), à travers la dérive génétique que les colombiculteurs lui ont fait subir.

Son allure et la texture de son plumage en font un pigeon apte à trouver par lui-même une partie de sa nourriture (et il faut bien avouer que la plupart de nos pigeons domestiques ont plus ou moins perdu cette rusticité).

Ces éleveurs de Gier ont non seulement un très beau pigeon mais aussi un cœur généreux. Alors, colombiculteurs, n'hésitez pas, réservez votre prochaine visite à la vallée du Gier.

Bernard COUDEN.

Le Gier, pigeon de couleur

AU SUJET DU GIER

Je crois qu'il serait important de préciser deux points du standard, à mon avis importants et trop souvent négligés, et même par certains juges.

Le premier point porte sur le cou du Gier, et sur sa couleur. Il est assez long (8-9 cm), ce qui donne la prestance, l'élégance et l'allure fière du pigeon, d'autant qu'il ne doit pas être large.

Mais « une des principales **caractéristiques** de ces pigeons est la teinte **dégradée** sur le cou dont l'intensité augmente depuis le front jusqu'au sternum » (Standard P. VILAINE). Ce paragraphe est complété par cette phrase : « La tête doit être plus pâle, mais jamais dessinée nettement par la teinte du cou, les deux nuances doivent se fondre. »

Or, on voit dans les expositions de beaux Giers, mais surtout dans les rosés et les agates, beaucoup de cous laissent à désirer, surtout par la couleur, et il est regrettable que certains juges accordent les plus hautes récompenses à de tels sujets.

La couleur du Gier est à mon sens une des plus belles, sinon la plus belle parmi les pigeons, toute en finesse, en tons pastels, tendres, dégradés, contribuant avec la sveltesse de son corps à en faire un oiseau d'une élégance rare.

Aussi respectons scrupuleusement les indications du Standard, très précises, faites par les véritables artistes, coloristes sans pareil, qu'ont été les créateurs de la race.

Le deuxième point porte sur le **rosé**. Je lis dans les divers standards (P. Vilaine, S.N.C., Lamy) et dans de vieux articles : « Le fond du plumage est cendré... le vol et la queue sont de couleur **grise.** Cendré implique un coloris d'un gris pâle, mais légèrement plus foncé que celui du biche « gris-**perle très clair,** argenté poudré ». La couleur d'ensemble de la cendre étant un gris clair blanchi par d'infimes paillettes claires, blanc mat et soutenu par d'autres plus foncées.

Or, dans nos expositions, on ne voit plus guère de rosés dans la couleur prescrite par le standard. Ils sont devenus à fond blanc, souvent même plus pur que celui des agates, et en tout cas les rémiges et la queue ne sont presque jamais grises. L'effet obtenu est assez joli, quoique souvent les barres soient un peu pâles, et les reflets métalliques d' « or rouge » insuffisants. Les juges priment mieux dans l'ensemble ce coloris actuellement, et cette variété s'oriente vers une modification du standard, dans cette voie. Le pigeon va être un agate à barres et cou rosés. N'y a-t-il pas matière à réflexion.

Jean-Pierre FAURE,
Commissaire Général
des « Amis de la Basse-Cour de Feurs »,
Membre du Gier Club de France.

*

LE GIER : PIGEON DE COULEURS

Ceux qui auront lu notre premier article sur le Gier trouveront que le bouchon est lancé un peu loin en plaçant la mention : couleurs ». Bien que le standard officiel place notre favori dans les pigeons de rapport et de race française appartenant à la grande famille dite de forme, il pourrait se trouver dans les pigeons de couleurs, tant la richesse des nuances est riche.

Le présent article sera donc consacré à la couleur du Gier, et nous nous efforcerons de répondre au courrier de M. Jean-Pierre FAURE, qui est publié ci-joint.

Les remarques sont pertinentes et nous laissent deviner un amateur qui connaît son standard. Cette remarque est pour moi un éloge, car combien de critiques de tel ou tel juge n'a-t-on pas entendues, venant d'éleveurs qui ne connaissaient absolument pas le standard de la race qui était élevée par eux, et qui n'a pas lu son standard, n'a pas lu, bien évidemment, les critiques de la feuille de jugement.

Faisant de 10 à 15 expositions par année depuis 10 ans environ, nous rencontrons en général une moyenne de 6 à 10 Giers par exposition, sauf certaines où les 20 sujets sont atteints, voire dépassés. Eh bien, nous pouvons dire que pour apprécier à sa juste valeur le Gier, et bien sûr sa ou ses couleurs, il faut l'avoir élevé. Ceci est vrai pour beaucoup de races, mais dans le Gier, les définitions des couleurs bien que détaillées dans le standard ne semblent pas toujours être l'évidence.

Nous ne reprendrons pas ici le Standard, M. FAURE en reprenant les principaux éléments, mais ferons certains commentaires et remarques.

TÊTE ET COU : Deux éléments indissociables dans l'explication de la couleur :

1° TÊTE : Le Standard, à notre avis, prête à confusion ; en effet, comment voulez-vous avoir une tête qui d'une part devrait être de couleur blanc crème comme le fond du plumage, en particulier le bouclier et d'autre part que cette même tête « blanc crème » comporte la particularité suivante : « les deux nuances « blanc crème et couleur chamois » devant se fondre depuis le **front** jusqu'au sternum » ?

Les sujets agates ayant cette particularité sont justement pénalisés en exposition, et pour cause : nous avons le front de couleur blanc crème et l'arrière de la tête tirant sur le chamois, et généralement comme tachetée de plaques de rousseur.

Comme le dit par ailleurs le Standard, la tête doit être blanc crème, comme le manteau et le cou, ou plutôt la gorge doit avoir la couleur chamois avec de beaux reflets jaune d'or. Mais alors, où doit être la fusion des deux couleurs ? C'est là que réside la difficulté, d'une part pour l'éleveur d'obtenir ce qui est demandé par le standard, et qui est la touche parfaite de l'artiste coloriste, et d'autre part pour celui qui doit apprécier le sujet présenté.

2° COU et GORGE : Tout d'abord, soulignons simplement que le cou ne doit pas présenter de cassure. Cela nous paraissait tellement évident que la chose n'avait pas été soulignée dans l'article précédent.

Partant d'une couleur de la tête blanc crème et devant arriver à la teinte très chaude de l'or jaune de la gorge sans délimitation bien marquée, il faut obligatoirement que la fusion se réalise au niveau du cou sur quelques centimètres et non sur quelques millimètres, comme cela est trop souvent le cas et nous donne des têtes « coupées ».

Il s'agit d'un dégradé et si nous reprenons la définition du Petit Larousse, nous avons : « AFFAIBLIR INSENSIBLEMENT », c'est tout. Donc en partant du bas vers le haut, de la gorge vers la tête, la couleur chamois de la gorge qui est, soulignons-le encore, très chaude, doit s'affaiblir insensiblement en se rapprochant de la tête de l'oiseau.

Si l'on voulait avoir un dégradé prenant naissance à la tête, cela serait encore plus difficile, et jamais à l'avantage de l'oiseau.

Il faut bien comprendre ce qu'ont voulu dire les différents auteurs ou transcripteurs de standards en disant : « la teinte est fondue de la tête à la poitrine ». Cette définition étant prise dans la variété rosée.

En effet, ils ont pris soin d'ajouter plus loin que la tête devait être de la même couleur que le fond du plumage pour les Rosés et les Agates.

Par contre, chez la variété Bleue et chez le Biche, les têtes sont demandées plus foncées que le fond du plumage, mais l'ensemble a la même particularité, à savoir ce fameux dégradé.

—«o»—

LE ROSÉ (ou LYONNAIS) :

Fond du plumage cendré : oui mais...

Soulignons que cette variété ayant été beaucoup travaillée par des apports d'agate, immanquablement nous avons le défaut souligné par M. FAURE, soit des manteaux tirant plus sur le fond blanc que sur le cendré. Avec pour conséquences des gorges et des barres délavées.

La couleur demandée de la gorge et des barres est celle de l'or rouge ou rouge brun. Donc d'une teinte profonde et chaude et non délavée.

Ayant obtenu mes premiers Rosés d'anciens éleveurs d'entre-les-deux-guerres, j'avais souvent comme critique aux jugements : « couleur bleutée ». Ils étaient sans doute plus dans le standard que ceux d'aujourd'hui, travaillés, à notre avis, avec du bleu, les becs étant plus foncés, alors que maintenant ils sont en général assez clairs. Mais la cendre ne donne-t-elle pas un peu l'impression de gris-bleu ? Ils avaient un défaut que l'on ne rencontre plus celui de « larmé ».

Donc, attention, renforçons la couleur du fond du plumage et par conséquence celui de la gorge et des barres. Il faut reconnaître que les sujets ayant cette particularité ont souvent un manque de dégradé au cou.

Raymond DUCREY,
Juge-Officiel,
Vice-Président du Club Avicole de la Vallée du Gier,
Président du Gier Club de France.

Le Gier, pigeon de forme

Le retour des Giers

Le championnat spécial du Gier, à Saint-Chamond, fut un incontestable succès tant au point de vue du nombre de sujets exposés — plus de 130 sujets — que de la qualité.

La race des Giers n'est donc pas perdue ! Nous devons ce retour en force à une poignée d'éleveurs persévérants et compétents groupés autour du Président CHAPARD, bien secondé par M. COUTURIER, infatigable animateur, et par une poignée de collaborateurs dévoués et dynamiques.

Au dernier Salon de Paris, il eut 24 sujets d'exposés, en nette amélioration sur les années antérieures. Il faut, pour l'instant, encourager tous ces éleveurs qui sont sur la bonne voie.

Toute exposition est source d'observations qui conduisent, à leur tour, à des réflexions avec l'espoir que celles-ci aideront à remédier à certaines faiblesses constatées en examinant les sujets exposés. J'inviterai les exposants de Paris à veiller au format, au poids mais aussi aux couleurs (certains agates ont les barres trop délavées). Cependant le propos d'aujourd'hui se limitera au style, à des caractères extérieurs et laissera volontairement de côté la question des couleurs.

	GIER	BAGADAIS
Port, style, forme	Approximativement celle du Bagadais, sans être heurtée ni massive.	Épaules décollées ; prêts à s'envoler.
Poids	650/675 g.	700/900 g.
Œil	Rouge orangé ; œil de coq.	Blanc ou de vesce.
Paupières	Étroit cercle rougeâtre.	20 à 25 mm ; granuleuses.
Cou	Droit, sans cassure.	Cassure à la 4e vertèbre.
Queue	Portée bas ; ne doit pas être relevée.	Au-dessus de l'horizontale.
Ailes		Courtes, se rencontrant au-dessus de la queue.
Jambes	Longues : 16/17 cm.	Extrêmement longues.
Plumage	Ne doit pas être clairsemé.	Très court, très clairsemé, inexistant sur certaines parties du corps.
Bec	Droit, pas très fort : 27 mm ; ni trop long, ni trop fort. (Voir à la fin du standard d'autres défauts à éviter).	Un instrument aratoire ; long : 35/38 millimètres.

	ROMAINS	MONDAINS	ALOUETTE
Port, style, forme	Un géant normal ; horizontal.	Bas, très large, très lourd.	Poitrine assez large, un peu bombée.
Poids	Bien au-dessus du Gier.	Bien au-dessus du Gier.	
Œil	Perlé ; de nacre.		
Paupières	Assez prononcées.		
Cou		Court, gros.	
Queue	8 cm environ au-dessus du sol.		
Ailes			
Jambes			Moyenne hauteur.
Plumage			
Bec	Gros.	Droit, petit, plutôt grêle.	Assez long et frêle.

Les historiographes du Gier s'accordent pour reconnaître que les Giers ont pour ascendants, plus ou moins lointains, le Bagadais et le Voyageur. Mais, dans le souci d'améliorer leurs produits quant au poids, quant à la forme, quant au style, certains éleveurs ont introduit d'autres géniteurs, parfois des Romains, parfois des Mondains, parfois des Alouettes... A la première génération de tels croisements donnent des sujets qui portent beaucoup trop la marque des ascendants. Il faut attendre la seconde, la troisième génération pour corriger les traces excessives. C'est là qu'intervient le flair, l'art de l'éleveur et aussi un peu de hasard !

Pour être plus clair, dressons un tableau pour montrer les différences essentielles entre le Gier et quelques races utilisées dans les croisements. Il n'y a là rien de nouveau pour qui connaît les standards et j'invite, encore une fois, les amateurs à se reporter au recueil publié par la S.N.C.

Le Gier emprunte donc à tous ces ancêtres, mais ces emprunts il les diminue, il les atténue et puis il les amalgame à sa façon bien particulière dont il est fier d'être l'unique représentant. Et, coquetterie suprême, il y ajoute l'éclat et la pureté de ses couleurs. « Pigeon de rapport et oiseau de luxe », le Gier ne ressemble à personne.

R. SERAMY,
Juge d'aviculture.

Le pigeon du Gier

par P. TERRAT

Historique de la race : Cette belle race, de forte taille et très prolifique, porte le nom de la rivière le Gier descendant du Mont Pilat, pour aboutir à Givors, en traversant les centres industriels de Saint-Chamond, Grand'Croix et Rive-de-Gier, pour se jeter ensuite dans le Rhône.

Créés et sélectionnés depuis fort longtemps, les premiers Gier furent exposés à Lille le 13 décembre 1902, ils furent jugés par M. Paul WACQUEZ, qui en a rendu compte dans une communication faite à la réunion de la Commission de la Société des Aviculteurs français, le 27 janvier 1903. Puis ce fut l'établissement de son standard par M. Robert FONTAINE, Président du Pigeon Club Français, en 1909, d'après les sujets fournis par MM. VERNAY de Chazelles-sur-Lyon, et THIZY de Saint-Romain-en-Gier.

Le centre d'élevage était cependant la Vallée du Gier ; on en rencontrait aussi dans la région « Fontanès, Gramond, St-Christô, etc...). Tous les Gier que possédaient MM. MARION, VERNAY, RAPHANEL, VENET, provenaient d'achats faits aux agriculteurs de ces régions.

Cette race existait en plusieurs teintes : le Bleu, le Biche, l'Agate le Rosé dénommé aussi Lyonnais, le Religieux.

Toutes ces variétés du Gier existaient, parfaitement sélectionnées en 1914. Il devait y avoir également une autre variété dénommée Cauchois, de teinte allant sur le rouge, que l'on ne retrouve plus.

A la fin de la guerre, les Gier n'existaient pour ainsi dire plus ; M. Robert FONTAINE, grand amateur de cette race, qui possédait les quatre premières variétés, avait assisté impuissant à leur destruction par les officiers ennemis qui occupaient sa propriété.

Etat actuel de la race : A la cessation des hostilités, de rares éleveurs eurent la bonne fortune de retrouver quelques spécimens de bleus et biches, et MM. MAGAND de Saint-Etienne, et ROUSSET de Saint-Jean-de-Touslas, purent même en présenter aux expositions de Paris. Ils furent jugés par M. Robert Fontaine, mais ils étaient diminués de taille, les autres variétés dégénérées furent presque abandonnées.

Cependant, en 1930, la première fois depuis la guerre, l'on vit à l'exposition de Saint-Chamond, berceau de cette race, de beaux Gier religieux, qui remportèrent le Grand Prix d'Honneur, et qui furent fort admirés. Cette reconstitution était le fruit de plusieurs années de recherches et de soins multiples dus à M. Julien MARTHORAY. C'est à ce même éleveur que l'on doit également l'amélioration du Gier Agate.

Actuellement, il existe donc les Gier bleus, biches, agates, et quelques rares spécimens de rosés et de religieux.

Caractéristique de la race : Le Gier n'est pas un Mondain ni par son poids, ni par ses formes ; c'est un pigeon de forte taille plutôt élancé que massif, d'un type spécial reproduisant beaucoup, excellent nourricier, à chair d'une finesse remarquable ; ses jeunes pèsent jusqu'à 500 grammes à quatre semaines. Obtenus par des croisements avec Bagadais français et Voyageurs, le Gier est très vif et d'un caractère un peu sauvage, mais cependant très attaché à son colombier. Son vol est soutenu, il aime à courir les champs pour chercher sa nourriture et c'est à cela sans doute, qu'il doit d'élever admirablement sa progéniture. Cette superbe race répond aux exigences les plus excessives à tous points de vue.

Une des caractéristiques de ces pigeons est la teinte dégradée sur le cou dont l'intensité augmente depuis le front jusqu'au sternum. Le reflet métallique fait surtout bel effet à la base du cou où il affecte des tonalités différentes de celles remarquées chez les autres races de pigeons. Le bleu a les reflets de l'acier, le biche a les reflets de l'argent, le rosé a les reflets superbes de l'or rouge sur la poitrine, l'agate a les reflets dorés, admirables au soleil, de l'or jaune.

STANDARD DU GIER

Forme : Elle se rapproche de celle du Bagadais français, mais elle est plus arrondie et nullement anguleuse. Le bec est moins long, le cou est droit, la tête est moins épaisse, et la queue portée dans le prolongement du dos. Le corps est plutôt svelte que ramassé. La tenue du pigeon se rapproche de celle du Voyageur ; c'est-à-dire qu'il a une tenue fière, une belle prestance et un air hardi sans pour cela être batailleur.

Taille : Intermédiaire entre celle du Bagadais et celle du Voyageur. La longueur des Gier est de 42 centimètres pour les mâles et de 41 centimètres pour les femelles, le poids des mâles est de 650 grammes et le poids des femelles de 625 grammes.

Bec : Pas très fort, plus épais à la base, droit, d'environ 17 millimètres de longueur mesure prise à la commissure du bec, de couleur corne foncée chez les bleus, corne claire chez les biches, blanc rosé chez les agates, les rosés, les religieux. Les morilles sont à peu près nulles, si ce n'est chez les vieux pigeons où avec l'âge elles se développent davantage, ce qui leur donne une certaine ressemblance avec le pigeon voyageur mixte. Le bec est à peu près dans le prolongement du front ; la cassure est presque nulle.

Tête : Moyenne, un peu forte chez les mâles, lisse c'est-à-dire sans huppe ni coquille.

Œil : Iris rouge orangé autrement dit « œil de coq » un léger cercle rougeâtre autour de l'œil. Dans les religieux, l'œil de vesce.

Cou : Assez long, porté droit, pas très large à la base de 8 à 9 centimètres de longueur.

Poitrine : Assez large et bien développée surtout chez les bleus et les biches, porté un peu relevée.

Dos : Large et légèrement arrondi.

Ailes : Epaules un peu heurtées dans le genre du Bagadais français, se détachant du corps et portées assez en avant. Les ailes de moyenne longueur, leur envergure est de 75 centimètres pour les mâles et 74 pour les femelles.

Queue : Plutôt étroite et portée bas.

Jambes : Assez longues, 16 à 17 centimètres.

Entre-jambes : Suffisamment larges.

Cuisses : Fortes, bien musclées.

Tarses : Nus, on tolère ceux très légèrement emplumés que l'on rencontre chez les sujets de forte taille.

Doigts : Nus et bien écartés.

Ongles : Noirs chez les bleus, corne chez les biches, les rosés, les religieux ; blanc rosé chez les agates.

Couleurs : Bleus : La teinte du plumage doit être pâle, c'est-à-dire bleu clair, bleu argenté, bleu poudré, avec deux barres noires sur chaque aile, et le croupion blanc. Le bleu foncé doit être écarté.

La tête est de couleur plus teintée que le manteau ; le cou, la gorge et la queue le sont encore davantage ; la teinte est ainsi dégradée depuis la tête jusqu'au collier formant la base du cou. Les ailes sont barrées d'une façon toute spéciale. Les deux barres appelées « rubans », sont très étroites. L'antérieure presque invisible est recouverte en partie par les plumes du manteau, et si l'oiseau est de bon choix, ce ruban n'en est que plus fin. Les rémiges primaires sont de couleur foncée. Une large barre noire traverse la queue à environ un centimètre de son extrémité.

Biche : Plumage gris perle très clair, c'est-à-dire de couleur argentée, poudrée, malheureusement avec l'âge la teinte devient plus foncée.

Même particularité que le bleu, quant à l'ensemble du plumage, croupion blanc, queue barrée de brun, extrémités de teinte plus accusées que le bouclier. Rubans également fins et généralement de teinte brune plus ou moins foncée. Plus la couleur des barres se rapproche du noir, plus l'oiseau est estimé, surtout si le ruban antérieur est toujours de largeur moindre que le postérieur, exactement comme pour le bleu.

Rosé : Cette variété est aussi appelée Lyonnais ou Lyonnais Rosé ; elle est beaucoup plus rare que les autres nuances. Le fond du plumage doit être crème, mais avec une teinte rosée tirant sur le cendré. Le cou, la gorge et les rubans sont rouge brun, la tête est légèrement plus pâle. Le vol et la queue sont de couleur grise. Les rubans sont moins fins que chez les précédents. La poitrine, le cou, ne doivent jamais avoir aucune plume larmée, c'est-à-dire parsemée de plumes bleues ou noires. Comme chez les autres variétés, la teinte est fondue et dégradée de la tête à la poitrine, où elle devient plus intense, avec de beaux reflets métalliques.

Agate : Cette variété est la plus belle comme coloris et la plus distinguée. Les barres des ailes, comme chez le Rosé, sont un peu plus larges que celles des autres variétés. Le fond du plumage est blanc, crème, et la tête est de cette couleur ; surtout chez les mâles, le cou, la gorge et les rubans sont de couleur chamois, avec de beaux reflets d'or jaune. Sont à éliminer les couleurs cendrées et les plumes larmées.

Religieux : Description du standard : les Religieux se trouvent en bleus, biches, noirs, rouges, chamois ; les plus appréciés sont les noirs et les rouges. Leur tête est blanche de même que le vol ou couteau des ailes, le croupion, le ventre, les sous-caudales et les cuisses forment un contraste avec les parties colorées qui sont : le cou, la poitrine, le dos, le manteau et la queue.

« Cependant, beaucoup d'éleveurs et d'amateurs de bon goût préfèrent les Religieux n'ayant que quatre rémiges blanches, sans le dessous du ventre ni le croupion blancs, pas plus que les cuisses et le dessous de la queue dénommé sous-caudale, ce qui donne à ces Religieux un aspect fort curieux.

La partie blanche de la tête doit être à niveau de la partie inférieure du bec, et contrairement aux autres variétés de Gier, le Religieux a pour la plupart du temps l'œil de vesce, ce qui va d'ailleurs très bien.

Conclusion : Devraient être considérées comme défaut les parties blanches du ventre et des cuisses, sans pour cela être un cas de disqualification. »

Défauts : Formes ramassées, yeux perlés, rubans larges, cou manquant de longueur, déviation du sternum, manque de taille, bec crayonné chez les Agates et les Religieux.

Disqualification : Couleur non admise ; huppe, cravate, queue de côté ; plumes aux pattes.

P. TERRAT,
Président du Syndicat des Aviculteurs de la Vallée du Gier.

Revue sur le pigeon Gier

par R. FONTAINE

Le premier qui annonça l'apparition de cette race de pigeons fut M. Paul WACQUEZ qui, les ayant jugés à l'Exposition avicole de Lille, le 13 décembre 1902, en fit mention dans une Communication qu'il présenta en réunion de Commission de la Société des Aviculteurs français (dont il était secrétaire), et qui parut dans le Bulletin officiel de ladite Société, le 27 janvier 1903. L'article était accompagné d'une reproduction photographique d'un Gier agate. Voici ce qu'il disait :

...A l'exposition des Aviculteurs du Nord, des 13, 14 et 15 décembre 1902, étaient exposés, sous le nom de « *Mondains du Gier* », quelques lots d'une race de pigeons inconnus dans le Nord de la France, quoique, d'après les documents réunis sur elle, elle soit connue, depuis 35 ans, dans la vallée du Gier, peuple tous les colombiers de la région, et que, d'après les renseignements que nous a remis, à ce sujet, l'amateur qui les exposait, M. Marc VANDERCOLME, il existe à Saint-Chamond (Loire) un Comité d'amateurs pour la propagande de la race, laquelle, jusqu'ici, est restée dans la vallée du Gier, où elle se conserve très pure.

Ce pigeon de Gier (pour lequel nous demanderons la suppression du qualificatif de « *Mondain* », parce que le pigeon *Mondain* est nettement défini actuellement et possède des caractéristiques bien à lui) nous a paru très intéressant, très curieux par ses formes, et surtout par ses couleurs, et nous sommes heureux de pouvoir, par cette communication, en généraliser le type en reproduisant la description suivante que nous a remise M. Vandercolme.

Le « *pigeon de Gier* » est de très belle taille (0,70 cm d'envergure), de formes élégantes, avec l'air hardi, sans pour cela être d'un caractère farouche.

La race comprend quatre variétés qui sont :

A. Le « *Bleu* » ; plumage bleu, tantôt foncé, tantôt bleu pâle, argenté, avec deux barres noires (rubans) sur chaque aile, l'antérieure presque invisible, recouverte, en partie qu'elle est, par les plumes du manteau. Si l'oiseau est de bon choix, ce ruban n'en est que plus fin. La tête est toujours bien teintée, le cou et la gorge encore davantage ; les rémiges primaires sont de couleur foncée et une barre, également foncée, traverse la queue à un centimètre de son extrémité.

B. Le « *Biche* » : plumage gris perle ; mêmes particularités que pour le bleu ; rubans également fins et généralement de couleur olive foncé ; quand ils sont noirs, l'oiseau est parfait, si d'ailleurs sa conformation correspond à la description ci-après.

C. « *L'Agate* » ; fond blanc jaunâtre, gorge et rubans chamois ou nankin, la tête plus pâle.

D. « *Le Lyonnais* » ; fond gris blanc, rémiges et queue gris clair ; tête, cou, gorge et rubans rouge-brun doré.

Les quatre variétés sont des oiseaux de belle taille, plutôt grande, mais sans exagération, à dos et poitrine larges. Comme la généralité des Mondains (2), ils ont le bec plutôt fort, couleur corne foncée dans la variété des « *Bleu* » et « *Lyonnais* » et blanc rosé dans celle des « *Agate* » et « *Biche* ».

Les morilles sont à peu près nulles, si ce n'est chez les sujets mâles âgés, où elles se développent davantage : un léger filet blanchâtre autour de l'œil.

La tête est plutôt forte, ayant une certaine analogie avec celle du Voyageur mixte, lisse, jamais huppée : l'œil de coq chez les Bleu et Biche, le plus souvent perlé chez les Agate et Lyonnais (3).

Le cou est plutôt grand, porté droit ; les ailes de bonne longueur ; la queue est assez étroite, portée bas ; jambes et pattes toujours nues ; les ailes saillantes par devant.

Le Bleu, le Biche et l'Agate ont l'ensemble svelte, une tenue fière. Le Lyonnais est de formes plus ramassées et d'allures plus modestes.

Ce pigeon que les amateurs appellent encore le « *vrai fermier* », est très fécond et possède l'avantage d'être très robuste et quoique très attaché à son colombier, de savoir aller au loin, dans les champs, chercher sa nourriture, avantage qui rend son élevage très économique.

En juillet 1909, le 11e fascicule publié par le Pigeon-Club français donne le standard des Gier, que j'ai pu établir avec les renseignements qui me furent communiqués par un des meilleurs éleveurs de l'endroit : M. Claudius VERNAY, de Chazelles-sur-Lyon (Loire).

En ce qui concerne la longueur et le poids des pigeons, j'ai trouvé des divergences chez d'autres éleveurs. Ainsi la longueur était de 43 centimètres pour les mâles et 41 centimètres pour les femelles. Ces mesures furent réduites par la suite à 42 et 41 centimètres. Le poids des bleus était de 625 g pour les mâles et 620 g pour les femelles, celui des biches 600 et 580, les rosés 570 et 565, les agates 560 et 550. Ces poids furent modifiés par la suite. De même, l'envergure qui était de 76 cm est devenue 75 cm ; chez les bleus, on a accepté, outre le croupion blanc, le croupion bleu.

Pour le reste du standard, pas de modifications.

Ce standard fut reproduit dans les brochures éditées par le P.C.F. en 1914 et le poids fut unifié à 675 g pour les mâles et 650 pour les femelles. Puis vinrent les éditions de 1923, de 1927 et de 1933 et, pour ces deux dernières, le nom de Gier fut changé en celui de Mondain de Gier, ce qui est une grave erreur, car ce pigeon n'a aucunement la forme du Mondain. (Voir opinion Wacquez citée au début). Nous trouvons dans la *Revue Avicole* de novembre 1925, page 321, un article de M. Henri ROUSSET, un excellent éleveur et exposant de cette race. L'article est accompagné de deux gravures représentant 1 mâle et 1 femelle de la variété Agate, primés à Paris en 1924 et 1925, ainsi que le standard. M. Rousset donne comme poids : 675 et 650, ayant pris ce renseignement dans la brochure du P. C. F.

R. FONTAINE.

(1) Et cette disposition des bandes ou rubans lui donne un grand charme.

(2) Ils n'ont justement pas le bec du Mondain, mais bien celui d'un Voyageur Anversois.

(3) Il serait utile d'unifier la couleur de l'œil chez les quatre variétés.

Le Romain Gris Piqué

était-il lavande tacheté ?

M. Frantz TAUDIÈRE,
13, rue des Bleuets, St-Apollinaire, 21000 DIJON

à Mme J. FRANCQUEVILLE.

Madame,

Les numéros 32 et 34 de la revue « Colombiculture » parlent, chez le pigeon, d'une couleur irrémédiablement disparue : le gris-piqué.

Je vous adresse deux photos d'un pigeon né chez moi, en 1981 (bague bleue), qui me semble avoir les caractéristiques de ce type de plumage.

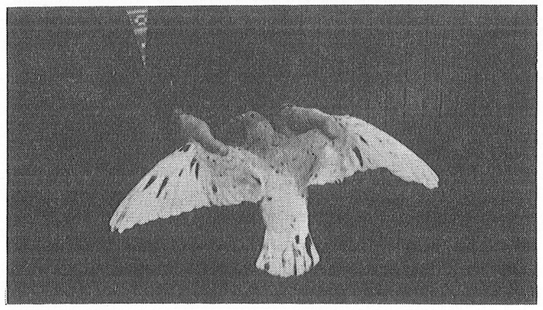
Il est né gris lavande uni, avec quelques rares stries noires très étroites, minuscules sur le bord des plumes. A chaque mue, les stries se sont précisées en se multipliant et en s'élargissant.

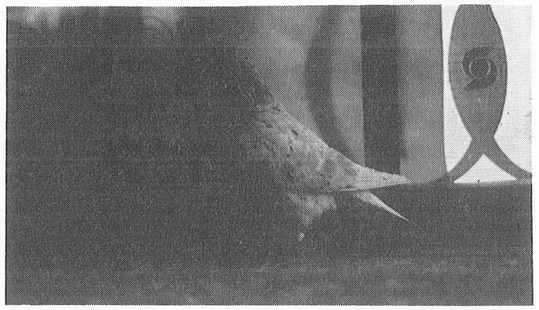
Aucune partie du corps n'est épargnée : tête, croupion, queue, ventre, culotte.

Il a le bec clair, crayonné de noir au bout, œil de coq, pas de roux au cou.

La 1re photo, en position de repos, vous donnera un aperçu de sa « robe ».

La 2e photo, où je le maintiens, vu de dos, ailes et queue déployées, vous montrera l'ampleur des stries noires sur les rémiges et les rectrices, mais ailes et queue fermées, l'aspect des taches leur donne moins d'ampleur et l'impression de mouchetures striées persiste.





J'ai eu, il y a 4 ans, des « gris unis », non barrés. Le sujet photographié en est issu. Deux gris unis croisés entre eux me donnaient des noirs purs brillants à bec blanc crayonné + des gris unis OU PIQUÉS + des BLANCS PIQUÉS ou des blancs unicolores.

J'ai « croisé » un issu gris piqué avec une des femelles noires. Je n'ai jamais plus vu de blancs piqués... j'ai constamment des gris unis ou piqués et des noirs, mais ce qui est curieux : les gris sont toujours des mâles QUAND ILS SONT PIQUÉS, les noirs sont toujours des femelles ! ! !

Et pourtant, je crois plus à une coïncidence qu'à une auto-sexabilité vraie, car le premier accouplement que j'avais fait pour obtenir mes premiers gris était le suivant : mâle blanc (œil de coq) × femelle noire (à bec blanc crayonné) = j'avais obtenu 100 % de gris unis mâles et femelles.

Tous ces résultats me font penser au croisement Mendélien fleurs rouges × fleurs blanches = 100 % fleurs roses.

J'ajoute que j'élève des pigeons depuis 1953, que je possède encore des papillotés noirs et blancs, que je ne confonds pas ; le gris que je soumets à votre examen, n'est pas du tout papilloté, il n'y a pas alternance de plumes de couleur claires et foncées, c'est la plume grise qui est elle-même maculée de noir.

RÉPONSE DE Mme J. FRANCQUEVILLE

Monsieur,

Votre lettre m'a vivement intéressée, d'autant plus que je possède des Show Racers analogues à votre pigeon. Je n'avais jamais fait le rapprochement entre les Romains « gris piqués » et mes Show Racers car, ainsi que vous le faites remarquer, seuls les mâles ont des mouchetures.

Or, le Romain gris piqué faisant figure de variété reconnue, devrait, théoriquement, présenter des mâles et des femelles identiques, à moins que le standard ne reconnaisse que le gris piqué est lié au sexe et que seuls les mâles en sont affectés. Rien à ce sujet, dans le standard. Vous trouverez, ci-joint, la photocopie d'un texte extrait d'un cahier écrit par M. Morier, en 1943, sur les Romains, ainsi que la photocopie d'une page du livre des standards 1937 (Pigeon Club Français). La description correspond à celle de vos pigeons, en ce qui concerne les taches noires, de forme allongée mais le standard stipule que ces taches ne doivent pas former des mouchetures. Une telle précision est aberrante pour un caractère qui relève beaucoup du hasard. Le standard actuel a repris le même texte, sans précision supplémentaire.

Actuellement, il n'existe aucun Romain gris piqué digne de ce nom, à ma connaissance. Pour « refaire » cette variété, il faudrait en connaître la composition génétique. M. Morier donne, à ce sujet, une précision assez vague mais utilisable : « croisement poursuivi entre pigeons rouges, bleus et noirs ».

Les connaissances actuelles en génétique donnent plusieurs explications pour la couleur dite « lavande », c'est-à-dire gris bleu très clair qui semble être la couleur dominante du plumage de vos pigeons et de mes Show Racers : Trois solutions sont possibles d'après le généticien américain Quinn, trois associations de gènes :

1° Rouge cendré et Spread (BA, S).
2° Bleu, Spread, milky homozygote (+, S, my my).
3° Rouge cendré, Spread, milky homozygote (BA, S, my my).

Les photos que vous m'avez envoyées me font penser que vos pigeons sont rouge cendré et Spread, porteurs de bleu. Ils ont des traces rougeâtres à l'emplacement des barres. Ils pourraient aussi posséder le facteur my. Ce facteur conditionne le bleu laiteux des pigeons queue de paon « argentés poudrés ». Les taches noires chez un mâle lavande sont l'indication qu'il est porteur de bleu. On trouve ces taches aussi chez les mâles meuniers (rouge cendré barré) porteurs de bleu ; elles existent surtout à la queue et au vol, tandis que chez les « lavande » elles sont réparties sur tout le corps ; néanmoins j'ai possédé des Show Racers mâles rouges cendrés, qui en avaient sur tout le plumage. Les mâles Giers rosés dits « larmés » sont tachetés car ils sont porteurs de bleu, étant issus d'un croisement avec des Giers bleus.

Votre croisement de gris unis est assez étonnant puisqu'il vous donne les gris unis ou piqués, des blancs unis ou piqués. Cela fait penser plutôt à la composition n° 2 : bleu, Spread et milky. Les femelles noires sont une composition de bleu et de Spread.

Mon Show Racer n° 5011-84 est issu d'un mâle blanc tacheté, aux yeux orange et d'une femelle rouge cendré écaillée, grison. Il n'est pas impossible que ce sujet ait également le facteur Indigo car mes premiers blancs tachetés étaient issus d'un mâle meunier (BA) et d'une femelle bleu andalou (In , + , S). J'ai réalisé aussi des croisements entre gris tachetés (toujours des mâles) et noirs, gris tachetés et lavande. J'ai obtenu souvent des gris ou des blancs tachetés (mâles), des femelles lavande, des sujets noirs, mâles ou femelles et même des meuniers. Je poursuis ces expériences pour parvenir à des conclusions précises.

Une constatation s'impose : un point commun existe entre vos pigeons et les miens : les tachetés sont toujours des mâles.

Pour en revenir aux Romains, il est plausible que les accouplements entre rouges, bleus, noirs aient donné des gris piqués dont la formule aurait été : bleu, Spread, milky homozygote. A moins que les sujets rouge récessif utilisés n'aient été porteurs de rouge cendré. Actuellement, il doit y avoir très peu de rouges cendrés dans les élevages français de Romains puisque cette variété n'est pas reconnue, mais elle peut être masquée par le rouge récessif. Le facteur milky peut aussi être présent chez des noirs, des bleus ou des rouges, en un seul exemplaire, c'est un facteur récessif qui nécessite une double dose, my // my, pour être exprimé. Les sujets rouge récessif peuvent aussi posséder le facteur Spread. La difficulté consiste à faire des accouplements qu'on croit appropriés, en se basant sur des suppositions : Les facteurs BA et my sont-ils présents ou non ? Si, de cette façon, on parvient à obtenir un mâle gris piqué, il faudra admettre que les femelles sont unicolores.

Les Romains gris piqué dont parlent MM. Fontaine et Morier avaient-ils une autre formule génétique ? Qui pourrait le dire ? Ce n'est pas impossible, on a vu qu'avec des formules différentes c'est-à-dire des génotypes différents, on pouvait obtenir des phénotypes semblables.

Je vous remercie pour votre lettre qui a permis d'entrevoir une possibilité de reconstitution des Romains gris piqués. Ce n'est peut-être pas la bonne solution, mais c'est un pas en avant et c'est à partir d'observations comme les vôtres que la Colombiculture peut progresser.

Le Bleu de Gascogne

L'élevage de ce pigeon ne dépasse qu'à peu d'exceptions près sa province, où l'engouement qu'il suscite provient du fait qu'il est fort apprécié des chasseurs de palombes qui l'utilisent comme appeau.

Outre son caractère capricieux et sa grande ardeur, c'est un pigeon très fécond, qui produit toute l'année. Il ne demande de surcroît que peu de soins, et s'adapte fort bien à la vie en liberté, mais dans ces conditions, il faut se méfier de son humeur vagabonde, surtout à l'époque des grandes migrations de palombes qui le séduisent et l'entraînent.

ASPECT GÉNÉRAL :

Pigeon à l'allure svelte et sportive. Son utilisation comme appeau pour la chasse à la palombe lui a permis de conserver un corps élégant et puissant. Port légèrement relevé. Il a une prestance indéniable qui contribue à son agrément.

Poids : Environ 600 à 700 grammes.

Tête : De grosseur moyenne, lisse, fine, formant une courbe régulière.

Bec : Droit, pas très fort, d'environ 25 mm. Corné à la base et noir à l'extrémité. Toutefois, le bec légèrement foncé est toléré. Les morilles sont blanches et peu développées.

Œil : Iris rouge orangé (œil de coq). Membrane oculaire fine et de couleur blanc rosé.

Cou : De longueur moyenne, en harmonie avec le corps.

Poitrine : Large, bien développée et profonde.

Dos : Large et légèrement arrondi.

Ailes : Bien collées au corps. Leur envergure est d'environ 80 cm. Elles reposent sur la queue sans se croiser.

Queue : Longue, assez large, portée dans le prolongement du corps.

Jambes : Assez courtes, les tarses et les doigts sont nus et de couleur rouge carmin. Les ongles sont foncés.

Plumage : Serré.

COULEUR :

Ne comporte qu'une seule variété. Point très important en raison de sa destination d'appeau.

La couleur doit être d'un bleu assez foncé rappelant celle du Ramier. Le plumage légèrement plus foncé du cou émet des reflets métalliques.

Le croupion doit être bleu.

Les barres alaires doivent être le plus estompées possibles, comme voilées. La barre caudale est plus foncée, les rectrices externes ne sont pas bordées de blanc.



Pigeon Bleu de Gascogne.

DÉFAUTS GRAVES :

Sujets trop légers ou trop lourds.
Yeux autres que rouge orangé.
Croupion blanc ou clair.
Barres alaires trop prononcées ou absentes.
Plumage charbonné ou plumage flou.

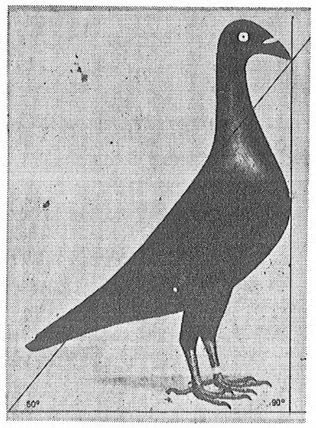
A PROPOS DU CULBUTANT DANOIS...

par le Dr Denis COLMAR,
Juge Officiel de Colombiculture.

Quelques coups d'œil aux cages de Culbutant Danois dans les expositions m'amènent à faire quelques observations :

1° LA LONGUEUR DU COU :

Assez long (6 à 8 cm environ), sans être toutefois très long comme le Culbutant allemand à long bec et le Culbutant de Kassel. Il va en s'amincissant des épaules à la tête et doit être le plus droit possible sans angulation (éviter le coup du Bagadais).



2° OBSERVATIONS GÉNÉRALES :

Élevé en quantité et de plus en plus en qualité, le Culbutant Danois ne doit plus être l'objet des largesses du Jury. Ce n'est plus une race rare.

Tous les éleveurs savent entre autres qu'un front pincé, un œil sablé, un tour d'œil clair sont des défauts graves. Ils ne doivent plus exposer de tels sujets, ni même les garder comme reproducteurs. A cet effet, les juges doivent se montrer stricts et exigeants, sauf pour certaines variétés rares (Brander, Stipper, Tigré, à manteau).

Aux Éleveurs de Boulants de Norwich

L'élevage des Boulants de Norwich présente un peu plus de difficultés que celui des autres Boulants ; ce que l'on reproche à la race, en général, c'est qu'il faut surveiller le régime alimentaire. Les Boulants de Norwich, en effet, sont assez voraces et si on laisse à leur portée une trop grande quantité de nourriture, ils se gavent souvent jusqu'à ce que leur jabot soit complètement rempli d'où une indigestion qui, si elle n'était pas soignée à temps, ne tarderait pas à être fatale.

Il est facile de distinguer les pigeons ainsi victimes de leur voracité à leur aspect morne ; ils restent dans leur coin, la tête baissée, semblant ne plus avoir la force de se mouvoir. Pour cette circonstance, je vous conseille un remède assez primitif mais efficace. Il consiste à placer le pigeon couché dans un journal ouvert, ensuite de le rouler à l'intérieur de celui-ci (genre cornet, voir notre photo n° 1) en ayant soin de remonter le jabot avec sa charge, on glisse le cornet avec le pigeon dans un bas ou dans une grande chaussette (photo n° 2) et on accroche le pigeon la tête en haut à un clou, pendant 24 heures. Lorsque le jabot est vidé, on tient le pigeon à la diète, ne lui donnant que de l'eau tiède pendant environ 12 heures. Ce n'est qu'au bout de 24 heures que l'on donne une légère ration de nourriture que l'on augmente peu à peu jusqu'à la ration normale. Au bout de trois jours, le pigeon qui avait été maintenu seul peut être remis au colombier. A mon avis et d'après mon expérience, c'est le remède le plus simple et le plus efficace.

M. Bernard WILCZYNSKI,
Responsable du Boulant Norwich Club
par intérim.



N° 1.



N° 2.

COULEURS DES PIGEONS FRISÉS

par **J. FRANCQUEVILLE** (suite de l'article publié dans le N° 37)

Pour les esprits curieux, la description de la couleur ne suffit pas. Le « comment » doit être suivi du « pourquoi ». Nous allons donc essayer d'y voir clair dans les phénomènes de la transmission des couleurs des pigeons frisés.

Les connaissances sur les couleurs des pigeons frisés sont le résultat de travaux effectués en laboratoire de biologie par le généticien américain Gary YOUNG, sur des centaines de pigeons frisés et de croisements avec d'autres races.

Toute étude de couleur des pigeons mentionne d'abord les couleurs de base et les dessins. Chacun sait qu'il existe trois couleurs de base : bleu, rouge cendré, brun, qui sont commandées par des gènes portés par les chromosomes sexuels. Un mâle peut être bleu pur ou bleu porteur de brun, rouge cendré pur ou rouge cendré porteur de bleu ou de brun, ou brun pur. Une femelle est bleue, rouge cendré, ou brune puisqu'elle ne possède qu'un chromosome sexuel. Ces couleurs peuvent être profondément affectées ou masquées par des facteurs modificateurs.

Tout pigeon possède également deux gènes (autosomaux) pour les dessins de base ; ces dessins sont les suivants : uni (sans barres) - barré - écaillé - T pattern. Là aussi les modifications peuvent être profondes.

Le standard européen des pigeons frisés reconnaît les variétés suivantes :

Grison bleu : Il s'agit, le plus souvent, de bleu barré, modifié par le facteur Grison qui éclaircit la couleur.

Grison rouge : C'est le rouge cendré associé au dessin barré et au facteur Grison.

Grison jaune : C'est encore le rouge cendré modifié par la dilution qui atténue la pigmentation. Dessin barré et facteur Grison sont présents, comme pour les précédents.

Notons que dans ces trois variétés, le dessin barré est la règle générale, mais il n'est pas exclu que le dessin écaillé existe dans certains cas. La couleur brune n'est pas autorisée par le standard européen.

Les accouplements se font entre pigeons qui sont tous grisons. Une question se pose donc : Pourquoi n'obtient-on pas, comme avec les accouplements de Mondains grisons, par exemple, un quart de pigeons presque tout blancs ayant seulement le cou, les extrémités des ailes et de la queue colorées ? Or cela est rare chez les pigeons frisés. Les tests effectués par Gary Young ont démontré que les pigeons frisés possédaient le gène « sooty » (so) et que c'était grâce à ce gène que leur couleur était rehaussée.

« **Sooty** » est un gène autosomal dont l'action est soit néfaste, soit bénéfique pour les couleurs, suivant ce que l'on recherche. « Soot », en américain, signifie « suie ». On connaît l'effet de la suie sur les objets qu'elle a souillés. De même, chez un Mondain bleu ou un Mondain meunier, si « sooty » est présent, le bouclier est maculé. Les taches sont parfois si accentuées qu'elles font penser au dessin écaillé mais on peut observer qu'elles ne sont pas situées tout à fait au même endroit de la plume et surtout qu'elles sont de forme irrégulière (voir photo).

Chez les pigeons frisés grisons, sooty est présent en double dose et c'est cela qui maintient l'intensité de la couleur, en dépit de l'action éclaircissante du facteur Grison.

NOIR.

La couleur noire est le résultat de l'association du gène de la couleur bleue et d'un gène modificateur nommé « Spread » (S) qui répartit les pigments noirs sur tout le plumage. Il existe des noirs pauvres et ternes, des noirs intenses, mats et des noirs intenses, brillants. Le facteur « sooty » en double dose améliore l'intensité du noir.

Un autre facteur intensifie aussi la couleur : « dirty ». Ce mot signifie « sale ». Chez un pigeon bleu, les zones bleues sont comme salies, c'est-à-dire plus foncées : bouclier, dessous des ailes et croupion. Les pattes et le bec des pigeonneaux sont noirs. Ce facteur est utile chez les frisés noirs mais il nuit aux bleus et surtout aux rouges et aux jaunes dont il colore les rémiges et les rectrices en gris cendre.

Le lustre ajoute de l'attrait au noir, le lustre vert particulièrement. Les éleveurs américains sont parvenus à obtenir des Frisés noirs possédant un lustre vert de la tête à la queue, comme les Archangels. Ils conseillent de n'accoupler des noirs qu'entre eux, sous peine de perdre intensité et lustre.



Sooty. Dessin écaillé.

Plumes du bouclier des Mondains.

BLANC.

Qu'il soit Hongrois ou Milanais, le frisé blanc a les yeux orange. (On sait que le Milanais est huppé et que ses pattes sont moyennement emplumées, tandis que le Hongrois a la tête lisse et les pattes bottées.)

Génétiquement, le pigeon blanc aux yeux orange est généralement le résultat de l'action combinée des gènes de rouge cendré et de Grison en double dose, qui ont, ensemble, effacé la couleur. Il arrive que certains sujets aient le bec taché et quelques plumes colorées ; d'autres facteurs « blanchissants » existent.

On a dû éliminer le facteur « sooty » pour parvenir au blanc intégral.

La couleur brune et la plupart des facteurs modificateurs connus ont été introduits expérimentalement chez les pigeons frisés, aux U.S.A. De ces expériences, il est résulté, d'une part, une meilleure compréhension du mécanisme de la transmission des couleurs des frisés, d'autre part, la création de variétés nouvelles lorsque les associations de gènes obtenues se révélaient avantageuses du point de vue esthétique.

Le manque de place nous contraint à reporter au numéro suivant la suite de notre article sur les couleurs chez le Mondain, publié en page 7 du numéro d'octobre 1984. Nous prions nos lecteurs de nous excuser.

LES MICROBISMES D'ÉLEVAGE

Sous ce nom, on réunit les affections dues aux germes microbiens, hôtes presque normaux de l'organisme du pigeon, qui, à la faveur d'un affaiblissement du pigeon, prennent de la virulence, gagnent peu à peu l'organisme y provoquant des désordres importants. On peut donc dire que tout ce qui affaiblit le pigeon : mauvais habitat - mauvaise hygiène - mauvaise nourriture - parasitismes - fatigue et surmenage, « fait le lit » de ces microbismes.

En effet, les recherches bactériologiques sur le pigeon sain montrent qu'on trouve systématiquement des colibacilles dans son intestin, des germes divers (staphylocoques - colibacilles) dans ses sinus, etc. On voit aussi dans des colonies atteintes de coryza et négligées ou mal soignées, apparaître peu à peu des accidents qui semblent n'avoir aucun rapport avec le coryza : affections respiratoires avec « râle », membranes blanches dans la gorge, diarrhées chroniques, pennes de sang, furoncles plantaires avec forte boiterie, œufs clairs, mortalité « à la coquille » (le jeune bêche l'œuf mais n'a pas la force d'en sortir), mortalité à 1 ou 2 jours, mauvaise croissance, etc. Les recherches bactériologiques montrent alors qu'on retrouve les mêmes germes microbiens, autrefois cantonnés aux seuls sinus, dans la trachée, les poumons, le foie, les reins, les glandes génitales, les follicules des plumes, les œufs, etc. Bref les germes ont envahi tout l'organisme.

A quoi cela tient-il ? Comme toujours, ce qui affaiblit le pigeon favorise ses ennemis : vie dans des installations irrationnelles, surmenage, parasitismes (trichomonose en particulier - coccidiose souvent, au moins quand l'humidité la favorise).

C'est dire qu'il s'agit de tout un « tableau clinique » dont il va falloir étudier chaque composante. Car le traitement nécessaire doit y être parfaitement adapté.

La présence à un moment ou à un autre, si ce n'est en permanence, *de la trichomonose est un fait constant.*

L'examen des fientes s'impose, car tout parasitisme intestinal devra également être éliminé.

Enfin, il y a le microbe. Chacun d'entre eux provoque une prédominance d'accidents spécifiques, qui permettent déjà d'arrêter le diagnostic.

LE STAPHYLOCOQUE (blanc ou doré) est à l'origine d'accidents sur l'un ou l'autre des pigeons de l'élevage, tels que furoncle plantaire, pennes de sang, boules noires sur le corps, paralysies passagères, mortalité « à la coquille » ou néonatale, accidents respiratoires au sevrage, quelquefois septicémies foudroyantes.

LE COLIBACILLE est à l'origine des œufs clairs, diarrhée chronique.

LA KLEBSIELLE d'accidents respiratoires divers sur jeunes au sevrage et adultes.

LE MYCOPLASME (toujours gallinae) vient compliquer les accidents respiratoires (râles - pneumonies - aérosoccalite) dans environ 15% des colonies présentant ces symptômes.

LE STREPTOCOQUE à l'origine de septicémies, en particulier des jeunes au nid ou récemment sevrés.

Bien sûr, on peut trouver aussi des ENTERITES - BACILLE PYOGENE - BACILLE PYOCYANIQUE (inguérissable).

C'est pour cela qu'il est INDISPENSABLE de faire poser un diagnostic complet avec intervention non seulement du vétérinaire, mais encore de la bactériologie, sérologie, parasitologie, etc.

Ce traitement va bien sûr découler directement du diagnostic posé. Il est absolument indispensable qu'il soit *complet*. Négliger un microbisme, un parasitisme donc une partie des causes des désordres, c'est se condamner à des rechutes très rapides et décevantes. De même que négliger les causes indirectes de la maladie : manque d'aération, d'hygiène, d'ensoleillement des installations, etc., que nous avons évoquées plus haut. L'éradication de ces microbismes, installés peu à peu donc solidement, exige aussi des traitements de rappel systématiques permettant l'élimination progressive des microbes et parasites en cause.

A l'inverse, un microbisme d'élevage banal s'ajoute très souvent à celui d'une « maladie spécifique » comme la paratyphose. Si ce microbe n'est pas sensible aux produits employés contre cette paratyphose, il va rester seul vivant, d'autant que le vaccin employé ne le contenant pas ne saurait avoir la moindre efficacité contre ce 2e germe.

Alors les résultats sont décevants ou tout au moins pas parfaits. Pendant un temps, je croyais à une insuffisance du vaccin qui est fabriqué avec bon nombre de souches de salmonelles du pigeon mais ne les contient pas forcément toutes. En fait, on s'aperçoit qu'avec les autovaccins, faits avec la salmonelle même, sortie des premières victimes du colombier, de telles insuffisances peuvent être déplorées. Il faut prendre en considération des « germes associés », fussent-ils banaux, dans les recherches bactériologiques.

Lorsque, comme moi, on suit un certain nombre de colonies sur plusieurs années, on constate dans certaines d'entre elles, dont l'amateur ne maîtrise pas bien la conduite par excès de pigeons ou parce que le colombier a de graves défauts de conception, une aggravation progressive de ces « microbismes d'élevage ». Au coryza récidivant et coriace du début, s'ajoutent peu à peu les complications évoquées plus haut : accidents de ponte, de fécondité, d'éclosion, d'élevage, accidents de plumage, accidents neuromusculaires.

Une raison de plus pour lutter contre le coryza, plaie qui peut tourner au drame.

J.-P. STOSSKOPF.

(Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur.)

Oh ! Qu'il est laid ?

par Christian RAOUST,
Juge Officiel de Colombiculture

Lequel d'entre nous n'a pas en mémoire cette exclamation citée par Paul VILAINE dans son ouvrage intitulé « Pigeons » qui, des décennies durant, nous a servi de référence. Toutefois, à tout seigneur, tout honneur, il ajoute : « Pour nous, amateurs de pigeons de races et de toutes les races de pigeons, nous disons : « Oh ! quel bel oiseau !... »

Ce sont les très beaux clichés relatifs au Championnat de France du Bagadais que nous a adressés notre ami Robert RIPALDI qui m'ont inspiré ces quelques lignes.

Trop souvent, dans nos manifestations avicoles, la classe des Caronculés n'a pas la place qu'elle mérite. Le Bagadais Français en est certes le plus représentatif, mais nombre d'éleveurs n'osent pas travailler une race qui suscite, selon le degré de passion qu'on lui accorde, autant de sentiments contraires.

Pigeon surprenant par ses formes heurtées, peu semblables aux autres habitants de nos volières, il engendre jusqu'à une certaine forme d'amour chez certains et rebute d'autres personnes sous le prétexte non avoué qu'il est difficilement commercialisable.

Haut sur pattes, cou et jambes fortement coudés, de grands yeux, saillants et vifs, entourés d'une membrane oculaire grossière couleur rouge sang et un bec rappelant le nez de Cyrano de Bergerac, si ce n'est qu'il regarde, lui, vers le bas.

A cet ensemble de formes heurtées, que l'on peut certes caricaturer, mais ô combien attrayantes, le Bagadais français est un athlète. C'est un pigeon très puissant, avec une ossature impressionnante. De poids conséquent, puisqu'un bon pigeon flirte avec le kilogramme, il est cependant trompeur.

Pour en terminer avec cet aspect extérieur si particulier, causons des hardes qui lui servent de plumage. Ce dernier est très court, épais et rude et clairsemé. Une particularité de cette race qui n'existe chez aucun autre pigeon est le manque de plumes sur certaines parties du corps, habituellement très emplumées chez toute la gent colombine. Il pourrait par certains côtés rappeler Donald, personnage fort connu de dessins animés, venant de subir un avatar quelconque ayant causé de gros dommages à son esthétique. En effet, on constate que la peau est à nu et d'un rouge enflammé très vif, que l'on désigne rouge sang, sur les omoplates, au coude et au pouce de l'aile, tout le long du bréchet, autour de l'anus et chez certains sujets à la gorge, à la quatrième vertèbre qui fait saillie et sur une partie des joues, ainsi qu'aux cuisses.

Que ces quelques propos ne vous heurtent pas, mais contribuent à vous rendre ce magnifique pigeon encore plus attachant. Son caractère quelque peu farouche et rustre lui donne une personnalité peu commune. Notre vétéran et ami Jean DUNAC, une fois encore champion de France en 1984, a su depuis mes débuts m'apprendre à aimer une race vraiment pas comme les autres.

Admirez ces magnifiques photographies et dites-vous en terminant ces quelques lignes, non plus « Oh ! qu'il est laid !... », mais bien « OH ! QU'IL EST BEAU !... »

Voir les photos en page 13.

ACHETER ET VENDRE

par Christian RAOUST.

Quel titre mercantiliste et choquant dans le cadre d'une revue voulant ne s'intéresser qu'à l'élevage et à la sélection de la gent colombine. Et pourtant ! même si la colombiculture telle que nous la pratiquons entraîne plus de pertes que de profits, il serait ridicule d'ignorer les phénomènes d'achat et de vente entre éleveurs. De surcroît, que de problèmes engendrent-ils ! Beaucoup plus de mécontents que de satisfaits dans ce type de relations.

Quelles peuvent en être les raisons ?

Au-delà de la malhonnêteté viscérale animant certaines personnes, il s'agit, la plupart du temps, d'un manque de précision tant au niveau de la demande que de celui de l'offre.

Trop de personnes recherchant un ou plusieurs sujets se contentent d'une missive ultra-courte mentionnant : la race, la variété, prix et moyen d'acheminement des animaux et surtout : « très bons sujets », ou « P.H., éventuellement 1er Prix »... Il y a pourtant longtemps qu'ils ne croient plus au père Noël. Soyons sérieux. Lorsque l'on recherche un sujet, après avoir choisi en fonction de caractères divers (bonne renommée, bons résultats aux expositions, sérieux...), l'éleveur auquel vous allez vous adresser, décrivez-lui de façon détaillée ce que nous souhaitez. N'hésitez pas à situer votre souche ou à expliquer les motivations de votre requête. Un éleveur sérieux appréciera en ce sens une demande. Trop courte ou trop fantaisiste, elle risque d'aboutir au panier.

En retour, vous serez ainsi en droit de demander un maximum de précision sur ce que l'on vous propose. Vous pourrez alors faire un choix beaucoup plus étayé.

Évidemment, ces quelques conseils s'adressent aux échanges par correspondance. Dans le cas d'achat en exposition, si le propriétaire n'est pas là, votre choix s'appuiera essentiellement sur des critères apparents et sur la renommée du vendeur.

Lors d'échanges à domicile, c'est essentiellement un problème de communication. Ne pensez pas à « avoir » votre partenaire. De la confiance, de l'honnêteté et de la compétence, tout cela agrémenté de chaleur humaine.

En fait, les achats, les ventes, les échanges sont un phénomène indispensable au développement de notre élevage. Si nous souhaitons qu'ils jouent un rôle positif, respectons quelques critères essentiels : honnêteté, précision, respect mutuel et ne pas oublier que la colombiculture telle que nous la pratiquons n'est pas une activité lucrative, mais une passion.

Exposition Colombicole de Cologne (Allemagne)
les 23, 24 et 25 Novembre 1984

On sait sans doute d'où vient « l'eau de Cologne », mais on ne connaît pas l'origine de la marque « 4711 ».

Il y a bien longtemps, nos cousins germains avaient inventé une potion magique, à base d'alcool et de plantes, qui guérissait maux et blessures. Tout allait bien lorsqu'un dénommé Napoléon visita, à la tête de ses troupes, cette paisible cité. Afin de préserver leur secret, les Colonais firent passer leur précieux liquide pour un vulgaire parfum. Les armées napoléoniennes, malgré un sens de l'orientation aigu et une perspicacité bien française, ne cessaient de se perdre. Aussi numérotèrent-elles les maisons, et l'échoppe où fut trouvée la fameuse eau portant le numéro 4711.

POUR Y ALLER en voiture : 340 km, environ 3 h 30. Autoroute directe de Lille, prendre direction Bruxelles puis Tournai-Liège-Aachen (Aix-la-Chapelle) et Köln (Cologne).

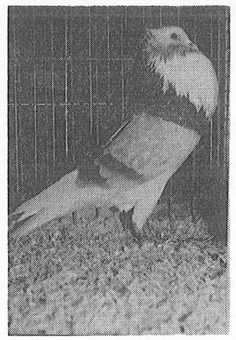
Voilà pour ma petite entrée en matière.

C'est dans une partie du Messehallen (Halle aux Messes) que la Société Avicole organisa son exposition annuelle.

6.600 animaux (poules, palmipèdes, dindons, et 3.500 pigeons, pas de lapins).

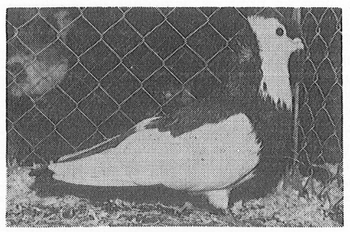
Les pigeons étaient présentés par 679 éleveurs dont 115 éleveurs juniors, qui nous ont agréablement surpris.

4 Cauchois rouges (médiocres).
15 Mondains, bleus barrés et des grisons (bons, mais n'égalent pas ceux que nous voyons en France).
Une centaine de Strassers (très bons dans toutes les couleurs).
23 Alouettes de Cobourg (très bonne couleur).
37 Damascènes (très belle collection, d'une qualité exceptionnelle).
2 Texans (passables).
30 Voyageurs de beauté, bleus barrés, rouges et jaunes.
2 Carriers seulement (1 rouge et 1 noir). C'est étonnant, les Allemands sont habitués à nous présenter de grandes collections de ces caroncules.
7 Polonais (Indianer en allemand), 6 noirs et 1 bleu. Ils étaient forts. Si la Commission européenne a homogénéisé les standards, elle devrait agir de son autorité et elle devrait les faire respecter. Ces pigeons sont différents dans chaque pays.
13 Bagadais francais.
8 Bagadais de Nuremberg (très bons).
90 Kings (superbes. Ils sont vraiment les rois en Allemagne).
13 Modènes Allemands (Gazzi).
23 Modènes Allemands (Schietti).
4 Boulants de Poméranie.
24 Boulants Anglais (6 blancs, 8 noirs, 3 bleus, 2 rouges et 5 jaunes).
6 Boulants de Saxe (rouges).
5 Boulants de Hesse.
6 Boulants Pie.
47 Boulants Steiger (toujours de très bons), 20 noirs, 2 rouges, 10 jaunes et 15 blancs.
31 Boulants de Silésie.
19 Boulants de Thuringe.
53 Boulants d'Aix-la-Chapelle (Aachen) (une surprenante collection). Aix-la-Chapelle se trouve à une centaine de km de Cologne, c'est donc un peu leur fief.
6 Boulants de Voorburg, 4 bleus barrés, plus des bleus sales, pas de noirs. Etonnant !
10 Boulants de Norwich, des noirs, des bleus, des duns (passables). Il est vrai qu'à un mois de cette Exposition, ils ont manifesté leur championnat national au nord-ouest de leur pays, à Rheda-Wiedenbruck. Il y avait plus de 500 Boulants de Norwich. Impressionnant, n'est-ce pas ?
70 Boulants d'Amsterdam (une très belle présentation de haut niveau dans toutes les couleurs) : 31 blancs, 6 noirs, 9 bleus barrés et 11 grisons. C'est rare de voir des grisons aussi bien typés dans cette race. 6 rouges, 7 jaunes.
66 Boulants Brunner : des blancs, rouges, jaunes et bleus barrés.
6 Boulants Marchenéro, présentés par un maître éleveur de Boulants, M. LINDER MARTIN.
16 Bouvreuils Archangel.
4 Têtes de Maure.
10 Alouettes de Nuremberg : 6 écaillées, 4 barrées (bien).
17 Frisés Hongrois : blancs, rouges, bleus (très bonnes frisures).
8 Capucins Hollandais.
10 Capucins (passables).
240 Pigeons Paon. Quel régal pour les yeux ! Beaucoup de blancs, des jaunes, des bleus, des noirs, de très valeureux blancs à queue noire et vice versa, des miroirs, et parmi ce remarquable bouquet de fraîcheur, des noirs tigrés de premier ordre.
4 Cravatés Chinois, jaunes à manteau blanc. Très bien structurés et surtout en très bonne condition. Une merveille.
Une impressionnante présentation d'African Owls.
55 African Owls blancs, bleus, duns, noirs, papillotés noirs et des jaunes.
Des Cravatés et parmi eux, bien sûr, des blondinettes, des satinettes et des turbits, etc...

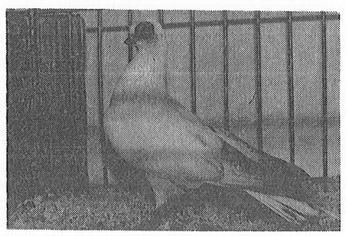


Boulant d'Aix-la-Chapelle
Cologne 1984.
Photo : WILCZYNSKI

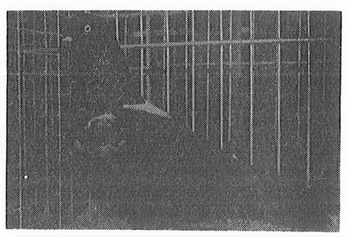
40 Culbutants de Kassel.
67 Haut-Volants de Stralsund.
19 Haut-Volants de Dantzig.
4 Culbutants de Berlin à long bec.
Ma plus grande impression, dans cette exposition, ce sont les
548 Culbutants de Cologne. Quelle émulation collective ! Quelle chauvinisme cohérent ! Quand verrons-nous dans notre pays 300 Cauchois à Caudebec-en-Caux ? Il y en avait de toutes les couleurs et dans toutes les variétés. Les plus curieux furent les noirs à cœur blanc (selle) et épaulettes (voir photo).
11 Haut-Volants Hollandais.
6 Culbutants de Vienne.
15 Culbutants de Budapest.
68 Culbutants à longue face.
7 Coquillés Hollandais (des Nonnes en allemand) (bien).
15 Nonnes allemandes.
35 Culbutants de Felegyhazer (beau pigeon dans toutes les couleurs. Il est très à la mode en ce moment ; pas connu chez nous).
5 Culbutants de Tagaurog.



Culbutant de Felegyhaza
Cologne 1984.
Photo : WILCZYNSKI



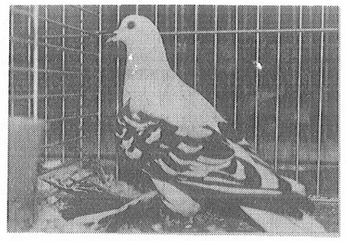
Culbutant de Budapest
Cologne 1984.
Photo : WILCZYNSKI



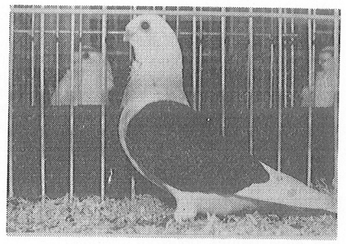
Culbutant de Cologne Noir
à épaulettes et cœur blanc.
Cologne 1984.
Photo : WILCZYNSKI



Cravaté Chinois Jaune à manteau blanc.
Photo : WILCZYNSKI



Papilloté de Bohême
Cologne 1984.
Photo : WILCZYNSKI



Cravaté d'Aix-la-Chapelle
Cologne 1984.
Photo : WILCZYNSKI

10 Culbutants de Breslau.
22 Ringslager du Rhin.
10 Papillotés de Bohême. Quel chef-d'œuvre de toilettage ! Plumes aux pattes très longues, bien fournies et propres. Ce pigeon est au colombiculteur ce que l'orchidée est au fleuriste. Pour les néophytes, il faut savoir que ces sujets sont travaillés depuis leur plus jeune âge. Les éleveurs lui arrachent à peu près tous les 15 jours une rémige de couleur sur deux, de façon qu'elles repoussent blanches et constituent un bouclier alternativement coloré.

Il faut beaucoup de dextérité pour cette pratique un peu barbare. Et bien sûr il y avait beaucoup d'autres races aussi diverses qu'attrayantes que je n'ai pu traduire, et je m'en excuse.

Je voudrais ouvrir une parenthèse au sujet de la section Junior. 115 jeunes éleveurs. (Chez eux, la relève est au rendez-vous). Ceci méritait aussi d'être signalé dans ce compte rendu.

Et nous, que faisons-nous pour recruter les jeunes ?

Pour conclure, je voudrais revenir à nos Bagadais en voie de disparition. Ce pigeon est la matière première qui a servi à édifier beaucoup de nos races qui sont l'édifice de notre patrimoine.

« Et préserver les vestiges du passé, c'est vivre avec le présent en hommes qui savent qui ils sont, parce qu'ils savent d'où ils viennent. Ce n'est pas seulement un patrimoine que nous essayons de sauver, c'est en définitive l'homme lui-même. »

M. Bernard WILCZYNSKI,
Président du Pigeon Capucin.

17.000 pigeons à la 66me Nationale Allemande
Nuremberg, 1er et 2 Décembre 1984

Les expositions nationales allemandes organisées par le Bundes Deutscher Rassegeflügelzüchter (Groupement des Éleveurs de volailles de race) sont depuis longtemps réputées pour le grand nombre de sujets présentés et la qualité de ceux-ci, mais je crois que le Président SCHÖNENFELD peut être fier de l'exploit que vient de réussir le Comité organisateur de Nuremberg puisqu'il semble bien que les 30.000 sujets (volailles et pigeons) réunis les 1er et 2 décembre dans les Halls du Messezentrum soient et de loin un record du genre.

Quoique le but de cet article soit surtout de parler des pigeons, je me permettrai tout de même de donner une idée des autres animaux présents à cette exposition colossale.

L'exposition s'ouvrait par 150 volières de faisans palmipèdes d'ornement et divers oiseaux sauvages, volières superbement présentées à environ 1,20 m du sol comme d'ailleurs la totalité de l'exposition. Tout était sur un étage, donc d'une visibilité parfaite.

Suivaient ensuite 4.400 grandes volailles, 6.900 naines, 30 pintades, 180 dindes et dindons, 350 oies et 1.200 canards ; tout cela d'une très grande qualité et logé dans 4 halls.

Les pigeons étaient logés dans deux halls très vastes.

14 volières ouvraient cette présentation. Volières de grande qualité dont une splendide volière d'Hirondelles de Thuringe noires.

Suivaient 3.368 pigeons de forme parmi lesquels on trouvait 276 Romains de qualité très moyenne. Ce nombre inhabituel en Allemagne de Romains était dû au fait que c'est dans cette race qu'était décernée cette année la « Bague d'or ». On trouvait quelques bons blancs à œil perlé, mais la plupart des blancs avaient encore l'œil de vesce, les deux sortes étaient indifféremment jugées. Les noirs étaient d'une petite qualité, les rouges de bonne taille, mais de couleur encore terne. Les 31 chamois étaient bons en type, forme et couleur ; leur taille était fort acceptable, malheureusement les têtes étaient trop fines. Les fauves étaient moyens sans plus ; quant aux bleus, ils étaient de bonne couleur souvent bien claire, avec de bonnes barres et un bon port d'ailes, mais beaucoup avaient des yeux murés, voire des paupières complètement bleues. Pourtant certains de ces sujets avaient les plus hautes récompenses. Il semble bien que les juges allemands ne soient pas sensibilisés par les mêmes détails que les juges français et les fronts étroits, les têtes petites et les becs droits ne semblaient guère pénalisés.

Les Montaubans étaient représentés par 50 unités, les blancs étaient les meilleurs. Puis suivaient 45 Géants Hongrois, une centaine de Texans et 80 Pigeons Sarrois qui ressemblent tout de même étrangement à notre Gier, mais en plus fort et avec moins de dégradé au cou. 77 Cauchois venaient ensuite de qualité moyenne ; on a déjà vu mieux chez nos voisins d'outre-Rhin, mais le même jour il y avait le championnat d'Europe de la race à Morschwiller-le-Bas, dans la banlieue de Mulhouse, ceci explique peut-être cela !

Parmi les 152 Mondains, on trouvait quelques bons bleus (la meilleure classe), quelques bons argentés et meuniers, les blancs étaient de qualité inférieure. Les Carneaux (12 sujets) et les Giers (8 sujets) ont bien du mal à faire la conquête des éleveurs allemands ; qualité très moyenne ; les Carneaux un cran au-dessus des Giers. Venaient ensuite 3 races fort bien représentées en Allemagne : 706 Strassers d'une excellente qualité moyenne avec bon nombre de sujets de tête ; 440 Lynx de Pologne ; d'excellents noir barré blanc, bleu barré blanc, bleu maillé et noir maillé. Les rouges et jaunes maillés étaient nettement inférieurs avec des dessins de manteau fort disparates. Aucun rouge ou jaune barré blanc n'était inscrit. Bonne classe d'Alouettes de Cobourg avec 300 sujets. Suivaient une bonne classe de Lahore (200 sujets) et une fort honorable classe de Huppé de Soultz (70 sujets). Suivaient ensuite 17 Beyrouth en bleu barré, bleu martelé et noir, 10 miroités de Damas, 80 Damascènes et 27 Smerle Anversois. Les 618 Pigeons de Beauté Allemand étaient pour la plupart très bons avec d'excellentes formes et de très bonnes têtes. Le nombre et la qualité étaient là. Les Show Antwerp, Show Homer, Exhibition Homer, Génuine Homer comptaient 100 sujets au total. Quant aux pigeons à Caroncules, ils comptaient 58 Dragons, 30 Carriers, 20 Indiens (ou Polonais), 40 Bagadais français, 60 Bagadais de Nuremberg, 60 Bagadais de Franconie, 80 Bagadais de Steinheim et 50 Pigeons Espagnols. Bonne classe de Dragons et surtout de Bagadais de Nuremberg (n'est-ce pas normal d'ailleurs). On peut regretter en passant que le Pigeon Espagnol ne soit pas représenté dans notre pays ; cela semble un pigeon fort agréable.

La série des pigeons de type Poule s'ouvrait avec 160 Maltais dont certains de très grande classe : hauts, larges et courts tant en blanc qu'en noir, bleu ou jaune. Venait ensuite le championnat des Poules Florentins et Poules Hongrois ; à mon sens, le « clou » de cette exposition de pigeons ; 170 Poules Florentins et 300 Poules Hongrois ; de quoi rester rêveur devant tant de sujets de classe ; les Hongrois un peu supérieurs aux Florentins et quand on sait toutes les difficultés que rencontrent les éleveurs pour obtenir des marques parfaites, on ne peut qu'admirer les éleveurs allemands pour une telle présentation. Les Kings étaient en force puisque représentés par 1.100 sujets ; bon niveau à notre avis, mais sans plus. Les Modènes Anglais étaient au nombre de 600 et les Modènes type allemand près de 500 ; types tout à fait différents mais de bons sujets dans les deux cas. La section des Boulants comme toujours en Allemagne était imposante puisqu'elle ne comptait pas moins de 3.954 unités. Je ne m'étendrai pas sur chaque race, mais signalerai tout de même une très bonne classe de Vieux Boulants Allemands de très grande taille et souvent d'un type parfait, peu de Poméranie (seulement 24), quelques bons Boulants Français (90 sujets), 130 Boulants Anglais, autant de Pigmy, 26 Boulants de Hana, 140 Boulants de Bavière, 200 Boulants de Saxe Pie, très bonne classe comme à l'habitude et cela dans les 4 couleurs (noire, bleue, rouge et jaune) ; suivaient 90 Boulants de Saxe unicolores et 170 Boulants de Hesse. Les 340 Boulants Pie étaient en général très bons et il m'a semblé d'une taille supérieure à ceux que l'on rencontre dans notre pays. Les Steiger comptaient 500 sujets environ et leur petit cousin Steller 150 unités. Les 60 Boulants Starwitz nous conduisaient aux Boulants de Silésie forts de 400 unités dont 50 Weissplatten (à tête blanche). Venaient ensuite 130 Boulants de Thuringe et 270 Boulants de Voorbourg, de bien jolis Boulants que malheureusement on rencontre très peu dans notre pays.

Venaient ensuite 140 Boulants de Norwich de bon niveau, 40 Marchenero et 120 Boulants d'Amsterdam. La classe des Boulants se terminait par les Brunner : 640 sujets ; classe exceptionnelle où l'on rencontrait des couleurs inconnues ou presque en France. On y voyait des noirs, rouges, jaunes à barres blanches, des isabelles à barres blanches, des argentés (argenté vrai) à barres brunes et à barres blanches, des lavandes à barres blanches, des tigrés, des Brunners à dessin dominicain, et une foule de très bons sujets dans chaque couleur.

Une absence, comme d'ailleurs dans la plupart des expositions allemandes : aucun Boulant Gantois ! Cela reste une énigme ; pourquoi les Allemands tant amateurs de Boulants délaissent-ils cette admirable race de Boulants belge ? Cela est franchement incompréhensible, mais soyons sûrs que si un jour ils s'y attellent, nos amis belges pourront trembler.

Après la classe des Boulants, suivaient plus de 2.500 pigeons de couleur. Toutes les races allemandes étaient là. Les classes les mieux représentées étaient les Pigeons de Bohême, les Bouvreuils, les Calottes blanches de l'Allemagne du Sud, les Boucliers de Velours, les pigeons de Thuringe à ailes colorées et j'en passe ; là aussi une foule de bons et très bons sujets. Les Tambours étaient au nombre de 600. Quelques bons Boukharie, 180 Tambours allemands, quelques bons Dresde en rouge comme en jaune, près de 200 Tambours de Franconie et 160 Altenbourg.

Suivaient les Structures avec 110 Frisés de grande classe, 30 Nègres à crinière, 70 Capucins hollandais. Les Capucins anglais (90) étaient bons, surtout en blanc. Les Queue de Paon étaient au nombre de 200 avec de bons sujets en unicolore, mais aussi dans les variétés à manteau, à miroir, à queue colorée ou à queue blanche. La série des pigeons de structure s'achève sur 70 Cravatés Chinois ; classe, somme toute, assez pauvre.

La classe des Cravatés comprenait environ 300 sujets : Hollandais, Allemands d'Aix-la-Chapelle, African Olws, Hambourg Sticken, 6 Cravatés italiens seulement, mais 3 Anatolie, 4 Vizor, 14 Turbitéen à côté des Blondinettes et Satinettes bien connues. La série se terminait par 12 Turbit.

Les Pigeons de Vol fermaient le ban avec 1.500 pigeons de vol. Les classes les mieux représentées étaient les Culbutant Danois, les Culbutant Allemand en variété Pie (ancien Pie Modène), en unicolore et en sujets barbus. Bonne classe de Stralsund, mais peu de Berliner à long bec. La classe des Culbutant de Cologne était bien représentée avec 160 sujets dans de très nombreuses variétés. Suivait une très bonne classe de Culbutant Pie et de bons Anglais.

Les Haut Volant de Vienne précédaient les Vienne à Bouclier blanc (très beaux) et une trentaine de Vienne Pie (Viener Gansel) de très bonne classe. Les Rouleurs Orientaux étaient au nombre de 160 suivis de 90 Rouleurs de Perse très bons dans l'ensemble. La féerie se terminait par des races très rares chez nous ; à côté des Mookee, Culbutant de Komorn, Nonnes Anglaise et Allemande, on notait des Culbutant de Felegyhazer, Culbutant d'Elbing, Culbutant de Sombor, Altstammer et Ringslager du Rhin.

Suivait une classe « Nouveauté » qui comptait environ 120 sujets, pour la plupart des variétés nouvelles dans des races existantes. On notait des King bleu sans barres, des Boulant de Poméranie bleu uni, des Steiger Isabelle en particulier.

Il convient de noter que 900 pigeons figuraient encore à part dans l'exposition du Groupe des jeunes.

Que dire en conclusion après cette avalanche de nombres que j'ai voulu donner intentionnellement, si ce n'est que de telles manifestations nous coupent le souffle et que je puis souhaiter que de nombreux éleveurs français, de pigeons et de volailles, puissent un jour visiter une Nationale allemande.

Je terminerai en citant les deux mots que nous a dit notre ami SUTER, nouveau Président de l'Entente Européenne d'Aviculture, en nous saluant, M. HUBER et moi, dans un des halls de Nuremberg : « KOLOSSAL, HEIN ! »

C. SIMON.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU SOTTOBANCA
COLMAR (68) - 12 et 13 janvier 1985

C'est dans le très typique cadre du Parc des Expositions de Colmar que s'est tenu ce championnat de France 1984 du Sottobanca. Une belle Nationale du pigeon au milieu d'un décor alsacien, une équipe sympathique et compétente dirigée par le Président GREINER et le Commissaire général PECHE, des cages installées sur un seul niveau, tout était prêt pour accueillir dans l'Est de la France le Sottobanca, sauf... les conditions climatiques.

Près de 320 cages inscrites, ce qui représente un record pour une région où le Sottobanca était quasiment inconnu il y a une dizaine d'années. Malheureusement, les transports ayant été fortement perturbés par la vague de froid que nous avons connue, 110 cages sont restées vides. Je tiens à féliciter tout particulièrement Claude GARNIER (Charente-Maritime) et Serge MARTIN (Loire-Atlantique) qui face à un refus du SERNAM, n'ont pas hésité l'un en auto, l'autre en train (ses pigeons en bagages à main) à traverser la France d'ouest en est pour être présents au rendez-vous.

Parmi les enseignements à retenir de cette Nationale du Sottobanca, une très forte progression des bleus tant en qualité qu'en quantité. Précisons que dans cette variété le croupion se doit d'être blanc ; toutefois, un croupion coloré n'est pas éliminatoire. En blancs, pas suffisamment de sujets présents pour en tirer une conclusion. En chamois, relativement modeste quant au nombre de sujets présentés si l'on se réfère aux années précédentes, mais un ensemble assez bon en forme, structure et couleur. Les noirs, en augmentation, mais des sujets manquant en règle générale de taille et de poitrine, un tour d'œil pas assez vif et une couleur qui se doit d'être brillante. Les rouges, classe fort moyenne. Un effort à faire en couleur, tour d'œil et largeur de poitrine.

Dans les autres variétés (grisons, meuniers, jaunes, arlequins, écaillés, papillotés...) de bons sujets mais l'on doit s'orienter vers une homogénéisation des couleurs et le respect des couleurs à exposer.

Bien suivie par notre Secrétaire général et Délégué régional pour l'Est, cette manifestation s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Dimanche matin, le Sottobanca Club Français a tenu son Assemblée générale dans une excellente ambiance.

Les félicitations aux membres du Bureau et à tous les sottophiles qui œuvrent dans leur région ont été adressées par le Président. Il s'en est suivi la remise des récompenses aux lauréats.

Christian RAOUST,
Président du S.C.F.

PALMARÈS DU CHAMPIONNAT 1984 DU SOTTOBANCA

— Champion toutes variétés (aux points) :
  1° David SAVARY,
  2° Marie-Thérèse ROUX.
— Champions d'élevage par variété :
  Blanc à Jean-Claude LESAGE.
  Bleu à David SAVARY.
  Chamois à Henri POUSSARDIN.
  Noir à Marie-Thérèse ROUX.
  Rouge à Claude GARNIER.
  Autres variétés à Serge KERADENNEC.
— Meilleurs sujets par variété :
  Blanc : 1° Jean-Claude LESAGE ; 2° N.D.C.
  Bleu : 1° David SAVARY ; 2° Pierre TERRIERES.
  Chamois : 1° Pascal CLAUDE ; 2° Henri POUSSARDIN.
  Noir : 1° Marie-Thérèse ROUX ; 2° Marie-Thérèse ROUX.
  Rouge : 1° Emile GARDIN ; 2° N.D.C.
  Autres variétés : 1° Pascal CLAUDE ; 2° N.D.C.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU BOUVREUIL
COLMAR (68) - 12 et 13 janvier 1985

Pour sa dernière prestation essentiellement Bouvreuil, le Club Français du Bouvreuil avait choisi l'exposition nationale de pigeons de Colmar. L'accueil qui nous fut réservé par le Président Paul-André GREINER, le Commissaire général PECHE et toute leur équipe ne nous fit pas regretter ce choix. La chaleur de l'ambiance nous fit oublier la température sibérienne de l'extérieur. Ou presque, car les conditions climatiques ayant sérieusement perturbé les communications et le transport des animaux, bien des absences furent à déplorer. 77 cages vides sur 195 inscrites. Nos amis Demizieux, Guillebert, Burban, Bisson, Levêque, Fauvennier, Mahoux, Cancé, Jacquot et Tollet n'ont pu à regret expédier leurs protégés à ce Championnat de France 1984.

Le jugement fut effectué par MM. Richard JAUNEAU, Vice-Président du Club et Etienne TAMBURINI, Président d'Honneur.

Les Archangels étaient dans l'ensemble de bonne facture. Sur 45 cages présentes, trois Prix d'Honneur et vingt Premiers Prix furent accordés. Parmi les points à travailler, signalons les reflets qui se doivent d'être scarabés dans le noir et rose dans le bronze. Se méfier des reflets verts dans la couleur de fond. Le Bouvreuil doit bien entendu se juger sur la couleur mais n'oublions pas que le corps ne doit pas être étriqué. Le port doit être fier et légèrement relevé, la poitrine bien pleine. Une huppe bien pointue est du meilleur effet. Quant à la couleur du bec, si le corne clair doit être préféré à qualité égale, un bec foncé n'est pas un défaut.

Malgré l'absence regrettée de GUILLEBERT, maître en la matière, la diversité des variétés présentées en Bouvreuil Allemand est de bon augure. L'on rencontre de bons sujets à vol blanc et barrés. Les écaillés laissent encore à désirer. Un effort est à faire en doré à manteau bleu. Manque d'homogénéité dans les couleurs. Ne soyons toutefois pas trop sévère, lorsque l'on connaît la difficulté de faire cohabiter des couleurs qui n'ont rien de commun entre elles.

A l'occasion de ce championnat, le Club Français du Bouvreuil a tenu son Assemblée générale et pris la décision de se transformer en Club Français du Pigeon de couleur. Rendez-vous donc à l'année prochaine, dans un cadre élargi et en compagnie de nouveaux amis...

Christian RAOUST,
Président du C.F.B.

PALMARÈS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 1984 DU BOUVREUIL

— Champion de France toutes variétés confondues (aux points) :
  1° Claude BOUTONNIER,
  2° Michel GAUTHIER.
— Champion d'élevage par variété :
  Bouvreuil Archangel à Claude BOUTONNIER.
  Bouvreuil doré × blanc à Claude BOUTONNIER.
  Bouvreuil doré × bleu à Claude BOUTONNIER.
  Bouvreuil doré × noir à Michel GAUTHIER.
  Bouvreuil rouge × blanc : N.D.C.
  Bouvreuil rouge × bleu : N.D.C.
  Bouvreuil vol blanc à Claude BOUTONNIER.
  Bouvreuil autres variétés à Claude BOUTONNIER.

A noter l'excellente prestation de Michel STENGEL qui a obtenu un G.P.H. avec un magnifique Bouvreuil doré × noir.

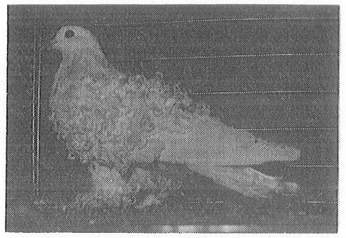
Toutes nos félicitations à Claude BOUTONNIER qui, cheville ouvrière du Club, est également un éleveur hors classe.



Frisé Milanais
Champion de France à Nevers 1984
Prop. : M. CAU Photo : EBNER



Frisé Hongrois Argenté
G.P.H. des Pigeons de Structure
Châtellerault 1984.
Prop. : EBNER Photo : EBNER



Frisé Hongrois Blanc
Champion à Nevers 1984
Prop. : EBNER Photo : EBNER

PALMARÈS DES EXPOSITIONS

CHAMPIONNAT DU ROMAIN - MULHOUSE (26-27 janvier 1985)

Champion Bleu Adulte : mâle n° 27 à M. CAYLA.
Champion Fauve Adulte : femelle n° 104 à M. CAYLA.
Champion Fauve Jeune : mâle n° 53 à M. CAYLA.
Champion Rouge Adulte : mâle n° 120 à M. DERRIEN.
Champion Chamois Jeune : femelle n° 138 à M. DERRIEN.
Champion Noir Adulte : femelle n° 159 à M. DERRIEN.

Meilleurs sujets autres :
Meilleur Jeune Bleu : femelle n° 44 à M. CAYLA.
Meilleur Jeune Rouge : mâle n° 122 à M. ESTÈVE.
Meilleur Adulte Chamois : mâle n° 133 à M. QUIROS.

Challenge André LAFON (Bleus et Fauves) :

1. Jean-Paul CAYLA	27 points
2. Philippe GASPARD	18 —
3. René ZUCCO	12 —

Challenge Paul GILARDIN (unicolores) :

1. Marc DERRIEN	25 points
2. Charles QUIROS	23 —
3. Antoine DEBONO	18 —

PALMARÈS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES PIGEONS FRISÉS (HONGROIS ET MILANAIS) - NEVERS, 1984

Milanais :
Champion de France : cage n° 1160, à M. CAU.
Vice-Champion de France : cage n° 1172, à M. CAU.

Hongrois :
Champion de France : cage n° 1069, à M. EBNER.
Vice-Champion de France : cage n° 1057, à M. EBNER.
Champion Variété Rouge : cage n° 1138, à M. CAU.
Champion Variété Argenté : cage n° 1116, à M. LAGNOUS.
Champion Variété Jaune : cage n° 1069, à M. EBNER.
Champion Variété Blanc : cage n° 1057, à M. EBNER.
Champion Variété Noir : cage n° 1041, à M. CAU.

CHAMPIONNAT DU TEXAN CLUB DE FRANCE
organisé à JUAN-LES-PINS les 16, 17 et 18 novembre 1984
RÉSULTATS

Couples :
Classé 1er : cage 1334, à M. FOUGEROUSSE, bagues 213 et 599.
Classé 2e : cage 1340, à M. GUILLOIS, bagues 10050 et 10038.

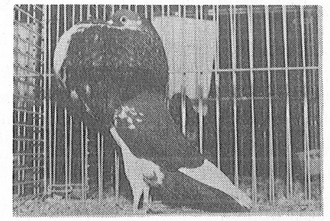
Mâles :
Classé 1er : cage 1415, à M. PAULIN, bague 9915.
Classé 2e : cage 1411, à M. PAULIN, bague 779.
Classé 3e : cage 1443, à M. LEMARCHAND, bague 13640.
Classé 4e : cage 1419, à M. PAULIN, bague 14623.
Classé 5e : cage 1377, à M. MORISSET, bague 15421.

Femelles :
Classée 1re : cage 1515, à M. PAULIN, bague 13645.
Classée 2e : cage 1477, à M. LEMARCHAND, bague 14569.
Classée 3e : cage 1478, à M. MARTIN, bague 13658.
Classée 4e : cage 1552, à M. LEMARCHAND, bague 14644.
Classée 5e : cage 1463, à M. PAULIN.

G.P.H. : attribué à la cage 1515 à M. PAULIN.

Prix d'ensemble : attribué à M. PAULIN et M. LEMARCHAND.
Bonne présentation dans l'ensemble, mais encore beaucoup de sujets au-dessous du poids.

J. GUILLOIS.



Boulant de Norwich Noir
Champion de France 1984
à l'Exposition de Phalempin (59).
Prop. : B. WILCZYNSKI Photo : WILCZYNSKI

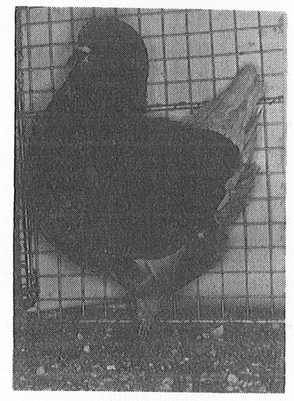
QUALITÉS A RECHERCHER POUR NOS EXPOSITIONS EN 1985

— Tête fine et cou non grossier ; bonne largeur de poitrine, primordiale chez un Texan ; sujet assez court ; plumage bien serré au corps. Attention aux sujets qui se gonflent.

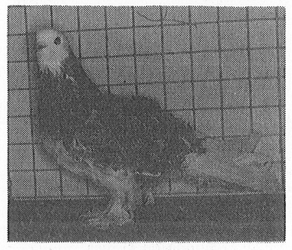
— Éviter la polémique des rémiges blanches chez les femelles « Meunier ». Bien faire la différence entre le blanc pur et le blanc délavé. Donner la préférence à égalité de poids aux sujets les moins volumineux.

Bon courage à tous, éleveurs et juges.

Le C.A. du T.C.F.



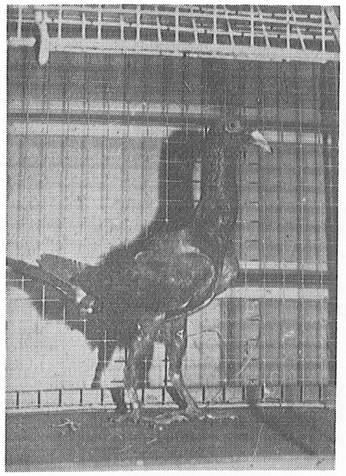
King Meunier
P.H. à Limoges 1984.
Prop. : M. HENNEQUIN Photo : EBNER



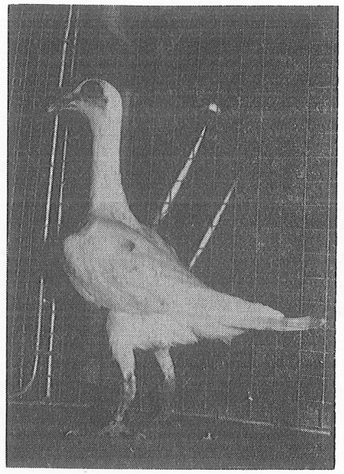
Frisé Hongrois Rouge
Champion à Nevers 1984.
Prop. : M. CAU Photo : EBNER



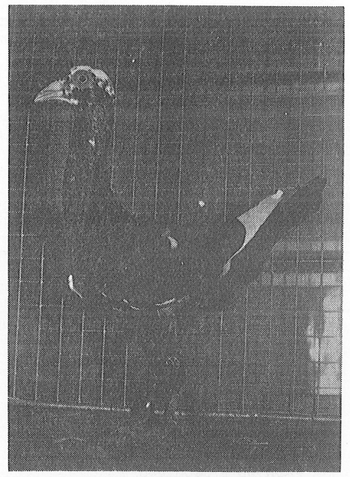
Boulant Allemand
G.P.H. à l'Exposition de Marseille 1984.
Prop. : EBNER Photo : EBNER



Bagadais
Champion de France 1984.
Prop. : J. DUNAC Photo : RIPALDI



Bagadais
Vice-Champion de France 1984
Meilleur blanc.
Propriétaire : M. FAVION



Bagadais
Championnat de France du Bagadais
Saint-Etienne 1984
Meilleur sujet de la classe « divers ».
Propriétaire : M. PONCELET

6e CHAMPIONNAT DE FRANCE DES PIGEONS BAGADAIS

C'est à la Ricamarie (banlieue de Saint-Étienne), les 8 et 9 décembre, que s'est déroulé ce 6e championnat au sein de l'Exposition nationale. Près de 200 sujets y étaient exposés ; parmi eux quelques sujets d'une beauté exceptionnelle. Tous ces pigeons étaient présentés sur une hauteur de cage. Celles-ci étant neuves, nos pigeons étaient placés idéalement.

Ce sont MM. ALAMARGOT et MAURY qui avaient à départager tous ces pigeons.

Le résultat fut le suivant :

Champion de France : M. Jean DUNAC (Bagadais Français Dun).

Vice-Champion : M. Bernard FAVIER (Bagadais Français Blanc).

Meilleurs autres sujets par couleur :

Blanc : M. Jacky PONCELET.
Noir : M. Jacky PONCELET.
Divers : M. Jean DUNAC.
Bleu : M. Jacky PONCELET.

CHAMPIONNAT D'ÉLEVAGE

Champion de France : Jacky PONCELET.

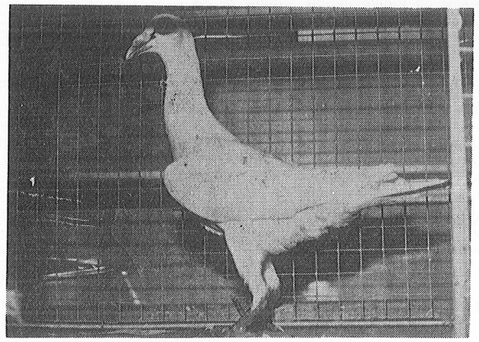
2e Jean DUNAC.

3e Bernard FAVIER.

8 Bagadais de Nuremberg étaient exposés. Seul le n° 797 à M. BÉGÉ obtient un P.H. ; un défaut de marquage du Dessin Pie l'empêche d'être champion dans les autres races de Bagadais. Un effort particulier est à faire dans cette belle race peu répandue malheureusement.

Je tiens à remercier tous les participants et bien sûr l'ensemble des organisateurs pour l'excellent accueil qu'ils nous ont réservé.

Bernard FAVIER.



Bagadais
Vice-Champion de France 1984.
Prop. : B. FAVRES Photo : RIPALDI

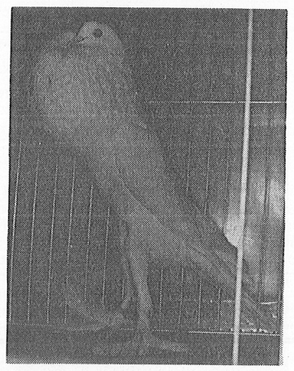
NATIONALE S.N.C. A MULHOUSE (26 et 27 janvier 1985)

Grand Prix S.N.C. (500 F) :

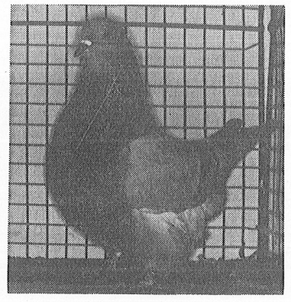
Meilleur sujet mâle adulte : cage n° 2668, Queue de Paon à M. Charles HUG.
Meilleur sujet femelle adulte : cage n° 104, Romain fauve à M. Jean-Paul CAYLA.
meilleur sujet mâle jeune : cage n° 2356, Dragon bleu à à M. Jean-Louis FRINDEL.
Meilleur sujet femelle jeune : cage n° 254, Mondain bleu à M. Pierre GLAPA.

Prix d'Élevage (300 F) :

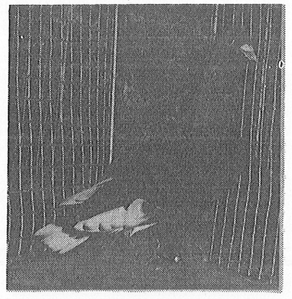
Races Françaises (Forme et Fantaisie) :
Boulant Français à M. Raymond HAFFNER.
Races Etrangères de Forme :
King blanc à M. Christian SCHULLER.



Boulant Anglais
Grand Prix d'Exposition et Grand Prix d'Elevage Pigeons à l'Exposition de Lapalud 1984.
Prop. : EBNER Photo : EBNER



Mondain Bleu
Prix d'Excellence 6e Nationale du Pigeon Lille 1984.
Prop. : VANDENABEELE Photo : EBNER



Miroité de Damas
G.P.H. des Pigeons de Fantaisie
Prop. : M. FRINDEL Photo : EBNER

Races Etrangères de Fantaisie :
Gazzi bronze à M. Roger GUILLEMOT.

Meilleure Volière (200 F) :
Volière n° 11 : Tambour de Franconie blanc à M. Gérard WITTNER.

Prix S.N.C. (200 F) :

Pigeons de Forme Races Françaises :
N° 319 Mâle Mondain bleu à M. Alain KAHLFUSS.
N° 138 Femelle Romain chamois à M. Marc DERRIEN.

Pigeons de Forme Races Etrangères :
N° 2149 Mâle Strasser noir à M. Christian GRUHIER.
N° 2167 Mâle Strasser jaune à M. Clément CLEMENTZ.

Pigeons Type Poule :
N° 389 Mâle King blanc à M. A. et G. ZINCK.
N° 721 Mâle Gazzi meunier barré à M. Sylvio ROTA.

Pigeons de Structure :
N° 2627 : Mâle Frisé Hongrois jaune à M. H. EBNER.
Non décerné.

Pigeons Boulants :
N° 2458 Mâle Boulant d'Alsace bleu martelé à M. Pierre MERKEL.
N° 2479 Mâle Boulant de Norwich rouge à M. G. PHELIPOT

Pigeons Cravatés :
N° 2831 Mâle Cravaté italien à M. David SCHULZE.

Pigeons de Couleur :
N° 2864 Mâle Bouvreuil Archangel à M. Roger MICHEL-AMADRY.
N° 2727 Femelle Queue blanche de Saxe à M. H. EBNER.

Pigeons Tambour :
Non décerné.

Pigeons de Vol :
N° 2903 Femelle Haut-Volant de Vienne à M. Jean-Paul TELEWIAK.
N° 2990 Couple Rouleur Oriental crème à M. A. et G. ZINCK.
Prix décernés par Mme Francqueville, MM. Simon et Tanchou, d'après les propositions des juges.

PIGEON-CLUB DE LA MOSELLE - 16e EXPOSITION DÉPARTEMENTALE les 21 et 22 janvier 1984 à YUTZ

Grand Prix d'Exposition :
N° 661 Papilloté de Bohême à M. Gilbert ROUPERT.
G.P.H. Races Françaises de Rapport :
N° 359 Cauchois Maillé jaune à M. Joseph BIEVER.
N° 416 Huppé de Soultz barré à M. Richard SCHIED.
N° 287 Carneau rouge à M. Fernand ANTOINE.
G.P.H. Races Etrangères de Rapport :
N° 109 Lynx de Pologne maillé bleu à M. H. ZORDAN.
N° 75 King bleu à M. Roger GRAVIER.
N° 27 Alouette de Cobourg écaillée à M. Gaston WOLF
G.P.H. Races de Fantaisie :
N° 689 Tambourg Allemand blanc à M. Claude RISSE.
N° 630 Frisé Hongrois argenté à M. Michel POTIER.
N° 573 Bouclier de Franconie noir à M. Camille DIVO.
Prix Spécial Jeune Eleveur - Sujet proposé en G.P.H. :
N° 609 Culbutant Danois noir à M. Damien BECKER.

LIMOGES (87) - 20 et 21 octobre 1984
3.116 cages pigeons

Grands Prix d'Exposition :
N° 1215 ♂ Cauchois argenté barré jaune sans bavette à M. Jean-Michel VALLET.
N° 2823 ♂ King noir à M. Christian SCHULLER.
N° 3351 ♂ Cravaté chinois blanc à M. Ch. COURBES.
Grands Prix d'Honneur :
N° 1824 ♀ Mondain bleu barré à M. Jean BEAUJEAN.
N° 2878 ♂ Lynx de Pologne bleu maillé, vol blanc à M. Michel RAMAT.
N° 3649 ♂ Miroité de Damas rouge à M. J.-L. FRINDEL.

Championnat National du Montauban à Limoges (20-21 oct. 84)
182 cages pigeons pour 19 exposants

Lauréats :
M. Christian FAGOT : 6 P.H. + 10 Premiers Prix.
M. Jean SAGE : 5 P.H. + 6 Premiers Prix.
M. Jacques TERRADE : 4 P.H. + 5 Premiers Prix.
M. Alain BENAITIER : 3 P.H. + 3 Premiers Prix.
M. Charles QUIROS : 3 P.H. + 1 Premier Prix.
M. Bernard JANISSON : 2 P.H. + 2 Premiers Prix.
M. Eddy KURPICK : 2 P.H. + 1 Premier Prix.
M. Jean-Marie OTHELIN : P.H. + 2 Premiers Prix.
M. Max POURRAT : P.H. + 1 Premier Prix.
M. Gérard GAY : P.H. + 1 Premier Prix.

Championnat National du Damascène à Limoges (20-21 oct. 84)
91 cages pour 13 exposants

Lauréats :
M. Jean-Louis FRINDEL : 4 P.H. + 2 Premiers Prix.
M. Jean-Jacques QUETEL : P.H. + 4 Premiers Prix.
M. Georges ROUX : P.H. + 3 Premiers Prix.
M. Alain BENAITIER : P.H. + Premier Prix.
M. Alain BARRAULT : P.H. + Premier Prix.

Championnat National du King à Limoges (20-21 octobre 1984)
305 cages pour 48 éleveurs

Lauréats :
M. Christian SCHULLER : G.P.E. + 4 P.H. + 3 1ers Prix.
M. Bernard DERIOT : 4 P.H. + 3 Premiers Prix.
M. André QUIGNON : 2 P.H. + 7 Premiers Prix.
M. André ZINCK : 2 P.H. + 6 Premiers Prix.
M. Michel HENNEQUIN : 2 P.H. + 1 Premier Prix.
M. Jean-Pierre BROUSSAUD : 2 P.H.
M. Robert NICOLAS : 2 P.H.
M. Gérard JOLET : P.H. + 3 Premiers Prix.
M. Bernard JORDAN : P.H. + 3 Premiers Prix.
M. Jean-Michel AUBIN : P.H. + 2 Premiers Prix.
M. DEMOULIN : P.H. + 2 Premiers Prix.
M. Jean-Pierre COTIER : P.H. + 1 Premier Prix.
M. Gérard SALSAC : P.H. + 1 Premier Prix.
M. Alain PRADINES : P.H. + 1 Premier Prix.
M. Victor HARDY : P.H.

GIVET (08) - 20 et 21 octobre 1984
333 cages pigeons

Prix de la Ville de Givet :
N° 692 CA Strasser martelé rouge à M. J. MORMANNE.
G.P.H. Pigeons Races Françaises de Rapport :
N° 522 ♂ A. Cauchois maillé jaune sans bavette à M. R. BASELLO.
G.P.H. Pigeons de Fantaisie :
N° 779 ♀ A. Queue de Paon argenté à M. Jacky MORMANNE.

ARCIS-SUR-AUBE (10) - 19 au 21 octobre 1984
965 cages pigeons

G.P.H. catégorie pigeons :
N° 650 ♀ Mondain argenté à M. Gaston PAVARD.
G.P.H. Pigeons Races Etrangères :
N° 845 Couple Dragon bleu barré à M. Jean-François COFFIGNIEZ.
N° 877 ♂ King argenté à M. Jean DEBRECINI.
G.P.H. Pigeons de Fantaisie :
N° 1234 ♂ Boulant de Hesse noir à M. Frédéric SAND.

LA ROCHE-SUR-FORON (74) - 1er au 4 novembre 1984
726 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 1263 ♂ Frisé Hongrois argenté à M. Herbert EBNER.
G.P.H. Pigeons Races Françaises :
N° 923 ♀ Mondain rouge à M. Robert RENCHET.
N° 702 ♀ Carneau rouge M. Joachim FERREIRA.
G.P.H. Pigeons Races Etrangères :
N° 1061 ♂ Lynx de Pologne bleu maillé, vol blanc, à M. Jacques GLUSKOW.
N° 1000 ♀ King argenté à M. Francis FRUTIGER.
G.P.H. Pigeons Races de Fantaisie :
N° 1344 ♂ Schietti meunier à M. Paul EXCOFFON.

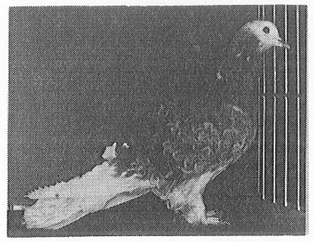
SAINT-MAIXENT (79) - 12 au 14 octobre 1984
524 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 518 ♀ Capucin blanc à M. Robert CHEVILLON.
G.P.H. Pigeons de Rapport Français :
N° 194 ♀ Cauchois maillé rouge à bavette à M. Jérôme BELLOT.
G.P.H. Pigeons de Rapport Etrangers :
N° 364 ♀ King blanc à M. Georges PAUTROT.
G.P.H. Pigeons de Fantaisie :
N° 574 ♀ Frisé Hongrois rouge à M. D. LAGNOUS.

MONTAUBAN (82) - 4 au 8 octobre 1984
887 cages pigeons

Grand Prix du Ministre de l'Agriculture :
N° 416 ♂ Montauban blanc à M. Georges DAGUES.
G.P.H. Pigeons de Forme Français :
N° 220 ♂ Cauchois maillé Jacinthe sans bavette, à M. Jean ASTRANSKAS.

G.P.H. Pigeons de Forme Etrangers :
N° 689 ♀ Strasser rouge maillé à M. Lucien LAURENS.
G.P.H. Pigeons Caroncules :
N° 758 ♀ Bagadais papilloté à M. Jean DUNAC.
G.P.H. Pigeons Type Poule :
N° 847 ♂ Poule Maltais noir à M. Yvan BUJNOWSKYS.
G.P.H. Pigeons Boulants :
N° 913 ♂ Boulant de Hesse blanc à M. H. STAUSS.
G.P.H. Pigeons de Couleur :
N° 940 ♀ Hirondelle de Nuremberg bleu à M. Christian GIRARD.
G.P.H. Pigeons de Structure :
N° 977 ♀ Capucin papilloté à M. Wlady SOUM.
G.P.H. Pigeons Cravatés :
N° 1018 ♂ Cravaté Italien à M. Catera FERRER.
G.P.H. Pigeons de Vol :
N° 1046-1047 Parquet Culbutant Danois noir à M. François ESTÈVE.



Frisé Hongrois Jaune
Champion de France à Nevers 1984
G.P.H. des Pigeons de Fantaisie.
Prop. : EBNER Photo : EBNER

UFFHOLTZ (68) - 10 au 12 août 1984
448 cages pigeons

Grands Prix d'Honneur :
N° 1578 ♂ Carneau jaune à M. Alain KAMMERER.
N° 1689 ♂ King noir à M. Jean-Marie HANSER.
N° 1805 ♀ Lahore jaune à M. André LITZLER.
N° 1886 ♂ Queue de Paon blanc à M. Charles HUG.

HAGUENEAU (68) - 12 au 14 octobre 1984
1.754 cages pigeons

Grands Prix d'Exposition :
N° 831 ♂ Sottobanca bleu barré à M. Pierre TERRIÈRE.
N° 763 ♀ Strasser noir à M. Marcel CHASSEL.
N° 284 ♀ Boulant d'Alsace bleu barré à M. Claude HEINTZ.
N° 1545 ♂ Culbutant Allemand à long bec pie rouge à M. Marcel SIMONY.
Grands Prix d'Honneur :
N° 63 ♀ Montauban noir à M. Marcel NAEGELE.
N° 114 ♀ Cauchois maillé jaune sans bavette à M. Maurice SCHMAL.
N° 616 ♂ Mondain bleu à M. Roland LEICHT.
N° 887 ♂ Huppé de Soultz barré à M. R. PHILIPPS.
N° 1009 ♂ Lynx de Pologne bleu barré, vol blanc, à M. Jean-Claude HUMBERT.
N° 1109 ♂ Pigeon de Beauté allemand bleu à M. Cl. OTT.
N° 154 ♂ Bagadais Français blanc à M. Michel KAPFER
N° 1155 ♂ Pigeon de Beauté allemand papilloté à M. Romain SCHLEMMER.
N° 1638 ♂ Schietti meunier barré à M. Claude RIEHL.
N° 325 ♂ Boulant de Norwich rouge à M. G. HUBERT.
N° 415 ♂ Boulant pie bleu à M. Dominique WALD.
N° 472 ♂ Boulant Brunner blanc à M. Ernest MARTIN.
N° 1384 ♂ Hirondelle de Nuremberg bleu barré à M. René BOOS.
N° 507 ♀ Tambour Allemand noir à M. Claude RISSE.
N° 1272 ♂ Queue de Paon blanc à M. Serge OLIVIER.
N° 1687 ♂ Cravaté Oriental satinette bleuette à M. WECHSELGAERTNER.

CASTRES (81) - 17 au 21 octobre 1984
960 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 717 ♂ Lynx de Pologne noir barré, vol blanc, à M. Jean-Pierre GAU.
G.P.H. Pigeons de Forme Français :
N° 502 ♂ Sottobanca meunier à M. Emile GARDIN.
G.P.H. Pigeons Caroncules :
N° 902 ♀ Bagadais fauve à M. Yves VIDRY.
G.P.H. Pigeons Type Poule :
N° 904 ♂ King argenté à M. Sabino PEVERE.
G.P.H. Pigeons Boulants :
N° 1056 ♀ Norwich blanc à M. Robert GALEA.
G.P.H. Pigeons Tambour :
N° 1076 ♀ Boukharie rouge à M. Robert GALEA.
G.P.H. Pigeons de Couleur :
N° 1093 ♂ Bouvreuil doré × bleu à M. Claude BOUTONNIER.
G.P.H. Pigeons de Structure :
N° 1138 ♀ Capucin papilloté à M. Robert GALEA.
G.P.H. Pigeons de Vol :
N° 1205 ♀ Culbutant Danois rouge à M. J.-Guy MALET.
Challenge National de l'Alouette de Cobourg :
N° 585 Alouette unie à M. CAUGANT (Brest).
N° 620 Alouette unie à M. DELAGE (Cond.-Pontouvre).
N° 624 Alouette barrée à M. CAUGANT.
N° 638 Alouette barrée à M. DELAGE.
N° 650 Alouette écaillée à M. DELAGE.
N° 658 Alouette écaillée à M. GUIRAUD (81).

MONTLUÇON (03) - 16 au 18 novembre 1984
1.060 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 611 ♂ Mondain meunier à M. Michel LANDAUD.
Grand Prix d'Honneur :
N° 346 ♀ Carneau jaune à croupion à M. R. ETÈVE.
N° 397 A ♂ Cauchois maillé fleur de pêcher à M. Jean BERCHE.
N° 519 ♀ Mondain blanc à M. Gilles GILBERT.
N° 730 ♀ Alouette de Cobourg à M. Gérard DUFOUR.
N° 839 ♀ Strasser bleu à M. Jean BEAUJEAN.
N° 908 ♂ Cravaté Chinois à M. Guy DELAUME.
N° 1085 ♂ Schietti crème à M. Claude MAILLET.
N° 1138 A ♀ Poule Maltais blanc à M^me^ Colette BARBOUX

Championnat National du Queue de Paon à Montluçon (03)
146 sujets

N° 1208 Dun, champion de France (toutes catégories) à M. René JEAN.
N° 1212 Bleu, vice-champion de France (toutes catégories) à M. René JEAN.
N° 1152 Blanc, champion, à M. Gérard SAURIN.
N° 1153 Blanc, vice-champion, à M. Gérard SAURIN.
N° 1212 Bleu, champion, à M. Gérard SAURIN.
N° 1235 Bleu poudré, champion, à M. François FRINDEL.
N° 1186 Noir, champion, à M. François FRINDEL.
N° 1262 Queue inversée, champion, à M. Louis BECARD.
N° 1206 Tigré, champion, à M. Herbert EBNER.

MAZAMET (81) - 7 au 11 novembre 1984
1.076 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 1105 ♂ Poule Hongrois noir à M. Jean GUION.
G.P.H. Pigeons de Forme Français :
N° 745 ♀ Montauban blanc à M. Wlady SOUM.
G.P.H. Pigeons de Forme Etrangers :
N° 952 ♀ Strasser bleu uni à M. Henri LARREGOLA.
G.P.H. Pigeons Caroncules :
N° 568 ♂ Bagadais blanc à M. Jacques LOUIS.
G.P.H. Pigeons Type Poule :
Cf. G.P.E.
G.P.H. Pigeons de Structure :
N° 1377 ♀ Frisé Milanais à M. Gilbert CAU.
G.P.H. Pigeons Boulants :
N° 556 ♀ Boulant Norwich noir à M. Jacques LOUIS.
G.P.H. Pigeons de Couleur :
N° 1435 ♂ Bouvreuil doré × noir à M. Cl. BOUTONNIER.
G.P.H. Pigeons Tambour - Championnat National :
N° 509 ♂ Tambour de Bernbourg rouge à M. André GACHON.
G.P.H. Pigeons de Vol :
N° 1493 ♀ Culbutant Danois jaune à M. J. BERNADET.

RIOM (63) - 9 au 11 novembre 1984
678 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 805 ♀ Magnani à M. Claude BOSTMAMBRUN.
G.P.H. Pigeons Races Françaises :
N° 376 ♂ Cauchois fleur de pêcher sans bavette à M. Michel CHAUZU.
G.P.H. Pigeons Races Etrangères :
N° 663 ♀ Strasser bleu martelé à M. Hervé HERMET.
G.P.H. Pigeons de Fantaisie :
N° 822 ♂ Queue de Paon bleu à M. Cl. BOSTMAMBRUN
Souvenir R. Moreau :
N° 505 ♂ Tête Noire de Brive à M. Jean PASCAREL.

Championnat National des Mondains à Limoges (87)

Argenté :	100 sujets :	N° 1470 à M. Jean BEAUJEAN.
		N° 1465 à M. Michel LANDAND.
Blanc :	78 sujets :	N° 1561 à M. Jean BEAUJEAN.
		N° 1499 à M. Bernard PILLAUD.
Bleu :	271 sujets :	N° 1824 à M. Jean BEAUJEAN.
		N° 1750 à M. Claude LECHAT.
Jaune :	82 sujets :	N° 1910 à M. André LAGARDE.
		N° 1867 à M. Robert FUKUHARA.
Noir	45 sujets :	N° 2050 à M. J.-Louis AUSSURE.
		N° 2043 à M. Hubert SAVOIE.
Meunier :	105 sujets :	N° 1937 à M. Claude LECHAT.
		N° 2008 à M. Jean BEAUJEAN.
Rouge :	133 sujets :	N° 2186 à M. Michel MAISONNETTE.
		N° 2173 à M. Robert FUKUHARA.
Écaillé :	14 sujets :	N° 2239 à M. Camille AVRIL.
		N° 2227 à M. René FÉVRIER.

ANTIBES (06) - 15 au 18 novembre 1984
1.274 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 589 ♀ Mondain écaillé à M. René FÉVRIER.
G.P.H. Pigeons Forme Etrangers :
N° 868 ♀ Romagnol bleu à M. Georges BIANCHIMANI.
G.P.H. Pigeons Caroncules :
N° 301 Couple Bagadais à M. Maurice DAUBANES.
G.P.H. Pigeons Type Poule :
N° 1105 ♀ Magnani à M. Pierre BELAUD.
G.P.H. Pigeons Boulants :
N° 1221 ♂ Boulant Français rouge à M. C. JAUDIN.
G.P.H. Pigeons Tambour :
N° 1233 ♂ Allemand coquille et visière à Mlle BRANGER.
G.P.H. Pigeons de Couleur :
N° 1296 ♂ Papilloté de Bohême rouge à M. Jacky MORMANNE.
G.P.H. Pigeons de Structure :
N° 1242 ♀ Cravaté Chinois jaune à M. Ch. COURBES.
G.P.H. Pigeons de Vol :
N° 1326 ♀ Pie de Galicie à M. R. DESROCHES.
G.P.H. Pigeons Souche Chair :
N° 1515 ♀ Texan à M. PAULIN.

Championnat de France du Texan à Antibes (15-18 nov. 1984)
240 cages

Mâles :	1.	N° 1415 à M. J.-M. PAULIN.
	2.	N° 1411 à M. J.-M. PAULIN.
	3.	N° 1443 à M. D. LEMARCHAND.
	4.	N° 1419 à M. J.-M. PAULIN.
	5.	N° 1515 à M. MORISSET.
Couples :	1.	N° 1334 à M. FOUGEROUSSE.
	2.	N° 1340 à M. GUILLOIS.
Femelles :	1.	N° 1515 à M. J.-M. PAULIN.
	2.	N° 1477 à M. D. LEMARCHAND.
	3.	N° 1478 à M. MARTIN.
	4.	N° 1552 à M. D. LEMARCHAND.
	5.	N° 1463 à M. PAULIN.

Coupe de France du Mondain à Antibes (15-18 novembre 1984)
284 cages

Blanc :	1.	M. BIANCHIMANI	38 points
Jaune :	1.	M. CANTIÉ	28 points
Noir :	1.	M. ALEMAN	30 points
Rouge :	1.	M. COURBES	36 points
	2.	M. BIANCHIMANI	30 points
Argenté :	1.	M. MALVOTI	32 points
		M. LANDAUD	32 points
Bleu :	1.	M. ORRIÈRE	34 points
	2.	M. LANDAUD	32 points
Meunier :	1.	M. AVRIL	36 points
	2.	M. LANDAUD	26 points
Écaillé pa-pilloté :	1.	M. SIMON	34 points
	2.	M. FÉVRIER	34 points

EXPOSITION RÉGIONALE DE PHALEMPIN (59)

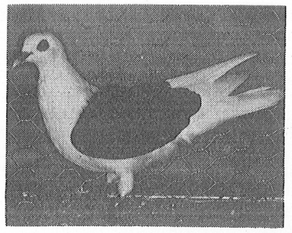
Grand Prix d'Exposition :
N° 213 Mâle jeune Smijter noir à M. DELEPORTE.
Grand Prix Race Etrangère :
N° 46 F.J. Carrier à M. J.-C. COVIAUX.
Prix du Challenge d'Automne du Strasser :
N° 64 M.J. Bleu à M. DUHAMEL.
Championnat du Nord du Tête Noire de Brive :
N° 226 M.A. à M. REISCHENTEL.
Championnat du Nord du Capucin :
N° 126 M.A. Bleu barré à M. CARDON.
Championnat de France du Boulant de Norwich :
N° 98 F.A. Noire à bavette à M. WILCZYNSKI.

EXPOSITION DÉPARTEMENTALE DE YUTZ (26-27 janv. 1985)
800 pigeons exposés, nés en 1983 et 1984

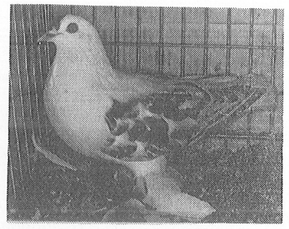
Grand Prix d'Exposition ;
N° 485 M.J. Boulant de Saxe Isabelle à M. G. ROUPERT.
G.P.H. Pigeons de Forme :
N° 129 M.J. Cauchois maillé jaune sans bavette à M. Maurice SCHMAL.
N° 183 Mâle Adulte Lahore noir à M. Christian IDOUX.
N° 215 Femelle Jeune Lynx de Pologne bleu maillé blanc à vol blanc à M. Hermin ZORDAN.
N° 165 Mâle Jeune Huppé de Soultz uni à M. R. DIETSCH
G.P.H. Pigeons à Caroncules :
N° 506 Mâle Adulte Dragon grison bleu à M. G. ESTERITA
G.P.H. Pigeons Type Poule :
N° 626 Mâle Jeune Schietti meunier barré à M. Cyrille DIETSCH.
N° 571 Mâle Jeune King noir à M. Gabriel RICHET.
G.P.H. Pigeons Boulants :
N° 447 Mâle Jeune Boulant de Hesse tigré à M. F. SAND.
N° 439 Mâle Jeune Boulant de Hesse noir à M. F. SAND.
G.P.H. Pigeons de Couleur :
N° 675 Mâle Jeune Papilloté de Bohême noir à M. Gilbert ROUPERT.
N° 658 Mâle Jeune Bouvreuil doré à manteau noir à M. Frédéric SOURSAC.
G.P.H. Pigeons Tambour :
Non décerné.
G.P.H. Pigeons de Structure :
N° 715 Femelle Jeune Queue de Paon noir à queue blanche à M. Alphonse HILLENBLINK.
N° 691 Mâle Jeune Frisé Hongrois argenté à M. Christian IDOUX.
G.P.H. Pigeons Cravatés :
Non décerné.
G.P.H. Pigeons de Vol :
N° 720 Mâle Adulte Culbutant Allemand à long bec pie noir à M. Marcel SIMONY.

Attribution des Prix S.N.C.

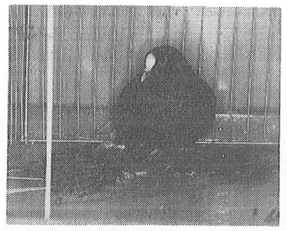
MONTAUBAN (82)		
M. DAGUES Georges	N° 82003	1 coupe
M. ESTÈVE François	N° 82017	1 coupe
SAINT-MAIXENT (79)		
M. CHEVILLON Robert	N° 85002	1 coupe
HAGUENEAU (67)		
M. CHASSEL Marcel	N° 67056	1 coupe
M. MARTIN Ernest	N° 67029	1 coupe
M. RISSE Claude	N° 57149	1 coupe
M. OLIVIER Serge	N° 68055	1 coupe
UFFHOLTZ (68)		
M. HUG Charles	N° 68041	1 coupe
CASTRES (81)		
M. GAU Jean-Pierre	N° 31023	1 coupe
M. BOUTONNIER Claude	N° 81017	1 coupe
Challenge National de l'Alouette de Cobourg		
M. FLAMENT Gilbert	N° 59113	1 coupe
LIMOGES (87)		
M. BEAUJEAN Jean	N° 36001	1 coupe
Championnat National du Montauban		
M. FAGOT Christian	N° 40011	1 coupe
Championnat National du Damascène		
M. QUETEL Jean-Jacques	N° 33012	1 coupe
Championnat National du King		
M. COTIER Jean-Pierre	N° 86037	1 coupe
GIVET (08)		
M. BASELLO Robert	N° 54069	1 coupe
ARCIS-SUR-AUBE (10)		
M. COFFIGNIEZ Jean-François	N° 80055	1 coupe
LA ROCHE-SUR-FORON (74)		
M. FRUTIGER Francis	N° 74018	1 coupe
MAZAMET (81)		
M. LARREGOLA Henri	N° 11015	1 coupe
Championnat National des Tambours (MAZAMET)		
M. GACHON André	N° 58027	1 coupe
RIOM (63)		
M. CHAUZU Michel	N° 63031	1 coupe
M. PASCAREL Jean	N° 19005	1 coupe
Championnat National des Mondains (LIMOGES)		
M. AUSSURE Jean-Louis	N° 36013	1 coupe
ANTIBES (06)		
M. BELAUD Pierre	N° 81002	1 coupe
Championnat National des Texans (ANTIBES)		
M. LEMARCHAND Daniel	N° 35048	1 coupe
MONTLUÇON (03)		
M. LANDAUD Michel	N° 87023	1 coupe
M. GILBERT Gilles	N° 03048	1 coupe
Championnat des Queues de Paon (MONTLUÇON)		
M. JEAN René	N° 78031	1 coupe



Bouclier de Velours Noir
P.H. à Châtellerault 1983.
Prop. : M. NÆGELE Photo : EBNER



Papilloté de Bohême Noir
P.H. à Nancy 1983.
Prop. : M. ROUPERT Photo : EBNER



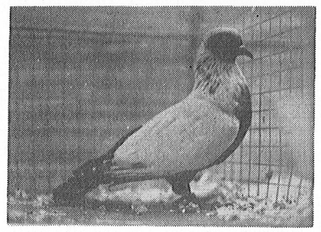
Queue Blanche de Saxe Rouge
G.P.H. Pigeons de couleur - Lapalud 1984.
Prop. : M. CAU Photo : EBNER

Club Français du Pigeon de Couleur

par Christian RAOUST,
Juge Officiel de Colombiculture,
Président du Club Français du Bouvreuil.

Suite à de nombreuses sollicitations, et à l'article publié dans nos colonnes par Robert RIPALDI, le Club Français du Bouvreuil, en son Assemblée générale du 12 janvier 1985, sise à Colmar, a pris la décision d'élargir son champ d'activités, et de se transformer en Club Français du Pigeon de Couleur.

Le regroupement par famille de certaines races dites de fantaisie permettrait de développer leur capacité d'action.



Chardonneret Danois
G.P.H. des Pigeons de couleurs à Castres 1983.
Propriétaire : Karine FÉRAUD.

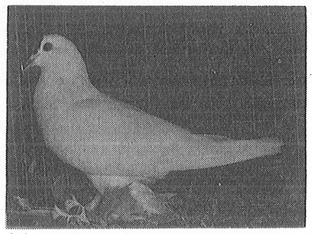
Fondé en 1950, redynamisé en 1971, le Club Français du Bouvreuil a jusqu'à ce jour fonctionné autant que le lui permettait son petit nombre de sociétaires. Les autres races appartenant à la famille des pigeons de couleurs (classification S.N.C.) ne sont souvent représentées que par quelques éleveurs épars et non structurés.

En ce sens, les membres du Club Français du Bouvreuil et plusieurs éleveurs représentant d'autres races appartenant à la famille des pigeons de couleurs ont souhaité se rejoindre et, unissant leurs efforts, donner un dynamisme nouveau à cette branche de la Colombiculture. L'accroissement sensible du nombre de membres, par là même une amélioration des finances existantes, et une nouvelle source d'intérêt permettront le développement de nouvelles actions et la mise en place de structures appropriées.

Des championnats plus nombreux et plus étoffés, un bulletin plus complet et un réseau de sociétaires plus dense devrait en être la première résultante.

A cet effet, nous lançons à l'encontre de tous les colombiculteurs intéressés par une telle initiative un appel pour qu'ils rejoignent ce nouveau Club. 1985 étant une année probatoire, l'apport des idées de chacun sera le bienvenu pour démarrer sur les bases les meilleures.

Vous pouvez dès maintenant prendre contact avec les membres du Bureau provisoire pour faire part de toutes vos suggestions et adresser le montant de la cotisation annuelle, soit 60 F au Secrétaire-Trésorier Claude BOUTONNIER.



Heurté de Saxe Noir
P.H. à Nancy 1983.
Prop. : CAU Photo : EBNER

Président : Christian RAOUST,
37, rue Joseph-Marignac, Saint-Martin-du-Touch
31300 TOULOUSE.

Vice-Président : Richard JAUNEAU,
« Le Frottier », La Chapelle-Montmartin
41320 MENNETOU-SUR-CHER.

Secrétaire-Trésorier : Claude BOUTONNIER,
« Cabrilles », 81700 PUYLAURENS.

NÉCROLOGIE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Julien HARTEL, Président de la Société d'Aviculture de Haute-Normandie et membre du Carneau Club Français depuis plus de trente ans. Il exerçait, au sein de ces sociétés, un dévouement inlassable et sa réputation d'éleveur éminent de Carneaux est bien connue. Il constituait, avec son fils, Philippe, un remarquable couple d'éleveurs.

Nous présentons nos bien sincères condoléances à son épouse et à ses enfants et les assurons de notre vive sympathie.

QUESTIONS RÉPONSES QUES

par J. FRANCQUEVILLE,
19, rue du Moulin, ABBÉCOURT, 02300 CHAUNY
Juge officiel de la S.C.A.F.,

Nous sommes à votre disposition pour essayer de résoudre vos problèmes. Veuillez joindre à vos demandes une enveloppe libellée à votre adresse et timbrée.

—«O»—

QUESTION :

Mes jeunes Schiettis n'atteignent pas la grandeur de leurs parents, ma nourriture étant de bonne qualité. Serait-ce la souche ?

RÉPONSE :

Le cas que vous me soumettez nécessiterait une étude approfondie. En l'absence de renseignements précis, je vais vous citer quelques causes possibles de la croissance insuffisante de vos Schiettis :

Les parents sont-ils fortement consanguins ?

Les conditions d'élevage sont-elles satisfaisantes ?

— absence d'humidité du sol ;
— nourriture équilibrée : maïs, blé, pois ou féveroles ou vesce - **composé minéral** bien équilibré - grit.
— traitements réguliers contre les vers surtout, et la coccidiose ainsi que la trichomonose.

Il est possible aussi que certains parents ne produisent pas assez de lait de jabot. Dans ce cas, il faudrait faire élever leurs jeunes par de bons nourriciers, ce qui vous obligerait à élever quelques couples de Voyageurs ou d'une autre race nourrissant bien.

QUESTION :

J'élève des pigeons Mondains depuis février 1983. Mes pigeons sont nourris au blé, maïs séché naturellement, pois, féveroles et je leur administre des vitamines dans leur boisson tous les mois.
L'autre matin, en venant leur donner à manger, j'ai découvert sur la case d'un couple en train de couver un vomissement de grain mêlé à du sang.
Etant adhérent à la S.N.C., je vous demande donc conseil et comment dois-je procéder pour faire face à ce problème.

RÉPONSE :

Je vous conseille de vermifuger vos pigeons tous les mois. Certains parasites internes peuvent traumatiser les parois du jabot. Mais dans le cas de l'existence de parasitisme interne, dans un pigeonnier, il n'y a pas qu'un pigeon atteint, tous le sont plus ou moins et c'est l'ensemble qu'il faut traiter. Si vos pigeons vous semblent tristes et amaigris, vous aurez intérêt à envoyer un sujet malade en laboratoire pour savoir la cause exacte de la maladie et appliquer le traitement adéquat.

Si le vomissement mêlé de sang que vous avez observé reste un cas isolé, pensez plutôt à l'ingestion d'un objet qui a blessé la bouche, l'œsophage ou le jabot. Il suffit parfois d'une graine pointue et coupante pour causer une petite hémorragie sans conséquences graves.

En conclusion, si vous ne voyez pas cet accident se renouveler, tranquillisez-vous, mais quand même, effectuez les traitements antiparasitaires indispensables :

— en début d'année : contre la coccidiose et la trichomonose, à renouveler tous les 3 ou 4 mois ;
— tous les mois, contre les vers.

QUESTION :

Je lis avec beaucoup d'intérêt vos réponses sur la revue de la S.N.C. Je souhaiterais acheter un préfabriqué pour installer quelques couples. Aussi je me permets de vous demander votre avis sur les dimensions minimales de cet abri et l'aménagement intérieur.

RÉPONSE :

Je vous envoie une photocopie du plan d'un pigeonnier extrait de l'ouvrage « Le pigeon de rapport », écrit par P. Corcelle, ainsi qu'une photocopie de cases extraite du bulletin du Carneau Club Français. Les cases de la figure 1 sont celles qui sont utilisées dans le pigeonnier de P. Corcelle. Elles conviennent à l'élevage de pigeons pour la consommation. L'éleveur sélectionneur préférera celles de la figure 3. Un couple peut être enfermé dans cette case pendant plusieurs jours, pour l'accouplement. Les cas d'infidélité sont moins nombreux avec ce système car le couple peut s'isoler dans sa case.

Les dimensions du pigeonnier conviennent pour une vingtaine de couples. On compte 3 à 5 pigeons au mètre carré. Il est vivement conseillé de ne pas surcharger.

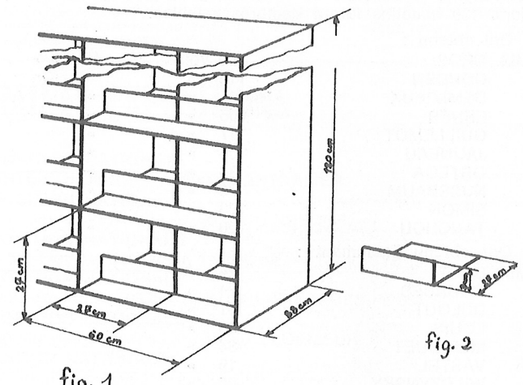


fig. 1 fig. 2

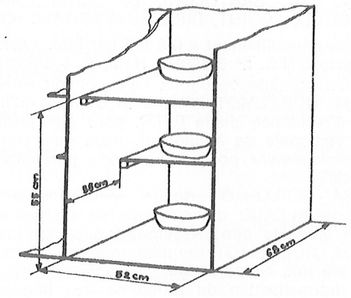


fig. 3

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
Yves REPESSE
« La Chasserie » LA FONTENELLE
35560 BAZOUGES-LA PÉROUSE.

COMMUNIQUÉ

LAHORE CLUB FRANÇAIS

Le Lahore Club Français, par la voix de son Président Gilbert CAU, souhaiterait qu'à partir de 1985, en accord avec la S.N.C., que seule l'appellation « LAVANDE » soit retenue pour la variété jusque-là désignée par le terme « argenté ».

ANNONCE

Recherche Pigeons MONDAINS papilloté noir et blanc ; CULBUTANT DE KOROSE unicolore, tigré, bicolore ou à dessin pie.
HUDRY Philippe : 39 H Chemin des Fins - 74000 ANNECY.

Communiqué au sujet des Bagues 1985

Certains éleveurs de pigeons se sont inquiétés d'avoir reçu un lot de bagues pigeons portant le sigle « FR » au lieu du sigle « F » qui a été retenu pour toutes les bagues vendues en France.

Nous précisons aux éleveurs qui ont reçu de telles bagues qu'elles sont absolument valables et qu'ils peuvent sans crainte les utiliser pour baguer leurs jeunes 1985.

En effet, pour que les bagues nous soient fournies en temps utile (courant décembre), elles doivent être commandées au fabricant courant mai/juin. La commande avait donc été passée avant que le sigle soit définitivement arrêté et quelques milliers de bagues ont donc porté le sigle « FR » qui semblait devoir être retenu au lieu du « F » finalement adopté.

Réunion du Conseil de la S.N.C. du 15 Décembre 1984

à 14 heures 15, au Siège, 34, Rue de Lille, Paris

Étaient présents : Mme FRANCQUEVILLE, MM. GUILLEMOT, TANCHOU, RIPALDI, QUIROS, CROS, DARCHEN, DEGUILHEM, GEFFRAY, HUBER, NUSSBAUM, ORTEGA, COTTEREAU, SIMON, NICOLAS, RAOUST, ROUSSET, COUDEN.

La réunion est ouverte à 14 h 30 par M. GUILLEMOT, Président, qui remercie les membres présents.

Celui-ci rappelle la disparition soudaine de M. CAPELLE, décès accidentel qui a ému tous les membres du Conseil. Une minute de silence est observée à la mémoire de M. CAPELLE.

La parole est ensuite donnée à M. TANCHOU qui donne les résultats du vote.

Nombre de votes reçus : 198 mais 37 n'ont pu être pris en considération pour diverses raisons, en particulier enveloppes non contresignées.

A l'ouverture de ces enveloppes (161), 31 votes furent déclarés nuls (enveloppes contenant correspondance), 1 bulletin signé, 15 bulletins de 17 noms, 2 de plus de 10 noms ; donc 130 bulletins furent déclarés valables.

Ont obtenu :

MM.	CROS	109	voix élu
	COUDEN	115	» »
	DEMIZIEUX	107	» »
	EBNER	105	» »
	GUILLEMOT	117	» »
	JAUNEAU	106	» »
	ORTEGA	88	» »
	NUSSBAUM	78	» »
	SIMON	123	» »
	TANCHOU	126	» »

Ont obtenu également :

MM.	BOST	24	»
	COURBES	34	»
	DULOUT	31	»
	LOUIS	33	»
	MÉRIGUET	34	»
	VASTEL	19	»
	WILCZYNSKY	35	»

MM. CAU, BARTOLONI, Dr SCHELLENBERG, MARTIGNY, CICCULO, QUINT, RIPALDI et LEGALL ont obtenu une voix.

Le dépouillement a été fait par MM. TANCHOU et MICHAUX (carte S.N.C. n° 59100) à Hem, le 4 décembre 1984.

On procède ensuite à l'élection du Bureau.

M. GUILLEMOT informe le Conseil qu'il acceptera encore la Présidence de la S.N.C. pour quelques mois (jusqu'après la Nationale de Mulhouse), mais qu'il sollicitera ensuite son remplacement pour des raisons personnelles et professionnelles.

M. GUILLEMOT donne ensuite lecture d'une lettre de M. PAPILLAUD qui s'excuse de ne pouvoir être présent et qui souhaite que l'Assemblée élise un Président dynamique.

M. GUILLEMOT rappelle que sous son mandat du travail a été fait, en particulier l'organisation des Nationales S.N.C., la normalisation du problème des bagues et les nouvelles normes de l'examen des juges pigeons.

M. GUILLEMOT annonce que M. RAOUST pose sa candidature comme Président. M. RAOUST demande la parole pour annoncer que sa candidature est axée sur plusieurs points :

— Travail en commission.
— Constitution d'une S.A.R.L. pour le bulletin « Colombiculture », ce qui permettrait l'inscription à la commission paritaire.
— Meilleure organisation de la trésorerie (un Trésorier principal et deux adjoints afin de partager le travail).
— Récupération des membres qui « oublient » de régler leurs cotisations.
— Badge pour les membres du Conseil.

M. GUILLEMOT annonce que le Secrétaire général posera sa candidature au poste de Président après la Nationale de Mulhouse. Celui-ci confirme qu'il acceptera ce poste si les membres du Conseil lui font confiance.

On passe donc au vote ; deux candidats : MM. GUILLEMOT et RAOUST.

Nombre de présents : 18.

Pouvoirs : Simon : MM. ZORDAN et GRUNENBERGER.
Nicolas : M. BENAITIER.
Ripaldi : MM. FRINDEL, EBNER, AUGIER.
Raoust : MM. ALAMARGOT, PAPILLAUD, JAUNEAU.

Nombre de votants : 18 + 9 = 27.
Ont obtenu : MM. GUILLEMOT 16 voix,
RAOUST 11 voix.

M. GUILLEMOT est donc réélu Président.

On procède ensuite à la réélection du Bureau ; tous les membres étant d'accord pour conserver leur poste et aucun nouveau candidat ne se présentant, le Bureau est reconduit pour une année.

M. COUDEN assurera encore le service des bagues pour 1985, mais pense qu'il faut revoir le problème de la Trésorerie qu'il ne pourra plus assurer seul.

M. MICHELS est ensuite, à l'unanimité, nommé Président d'honneur de la S.N.C.

PROBLÈME DE « COLOMBICULTURE »

Le Secrétaire général demande la parole pour évoquer le problème de « Colombiculture » dont il est le Directeur de la publication.

Pour diverses raisons, le bulletin paraît avec des retards souvent trop importants, ce qui conduit les membres à exprimer leur mécontentement dans de nombreuses lettres de réclamation.

Il est donc décidé que le bulletin « Colombiculture » doit paraître à des dates régulières : fin janvier - fin avril - fin juillet - fin octobre, tous les textes devant parvenir à Mme FRANCQUEVILLE pour le 15 du mois précédent.

Nous allons faire notre possible pour que tout rentre dans l'ordre à partir du bulletin de janvier.

Il est décidé de ne pas prendre de publicité payante dans le bulletin.

Pour une question d'affranchissement, il ne faut pas dépasser 100 grammes.

M. TANCHOU n'ayant plus avec l'expédition des bagues aux sociétés la possibilité de faire l'expédition de « Colombiculture », il faut trouver une solution, peut-être du côté de l'imprimeur, ou rechercher un sociétaire qui pourrait s'en charger.

M. TANCHOU estime qu'il faudra un jour disposer d'un ordinateur pour la question de la S.N.C.

LES NATIONALES

Le Secrétaire général fait ensuite le point sur la Nationale de Mulhouse qui comprendra un nombre record de sujets (3.200 environ). Cette exposition s'annonce comme un succès.

Châtellerault a posé sa candidature pour la prochaine Nationale, mais septembre semble un peu tôt ; il vaudrait mieux novembre ou décembre ; aucune décision n'est prise.

BAGUES

M. TANCHOU fait le point sur les bagues. Plusieurs commandes ont déjà été passées, et malgré le manque de renseignements quant au nombre nécessaire, tout semble bien se passer.

QUESTIONS DIVERSES

Demande de révision du standard des Frisés (de la part du club) ; cette affaire est du ressort de la Commission des Standards, mais il semble que notre standard soit correct.

RAPPORT S.N.C. : CLUBS SPÉCIALISÉS

Le Président fait part d'une lettre sollicitant une aide financière de la S.N.C. aux clubs spécialisés qui participent à des championnats à l'étranger. L'octroi d'une aide de 1.000 F est retenu pour venir en aide aux clubs pigeons qui participent à des championnats hors de France.

M. LONGEIN souhaite que chaque club soit représenté au sein de la S.N.C. et pose sa candidature pour le Club du Cauchois. Ce problème sera étudié ultérieurement.

TRÉSORERIE

M. COUDEN désire ventiler les problèmes de trésorerie afin qu'une seule personne n'ait pas à s'occuper en même temps des bagues, des cotisations et des nouvelles adhésions.

M. NUSSBAUM se porte volontaire pour prendre en charge une part de ce travail, par exemple les nouvelles adhésions. Il faudra définir les modalités pratiques de ce partage de travail.

M. COUDEN souhaiterait également que les éleveurs évitent de faire plusieurs petites commandes de bagues, mais groupent cela avec la cotisation ou fassent une commande un peu plus importante en début de saison.

La séance est levée vers 17 heures.

LETTRE DE M. ANDRÉ MICHELS, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA S.N.C.

Mes chers Collègues,

J'ai appris le 16 décembre 1984 que, lors de votre réunion du Conseil d'Administration, vous m'avez élu « Président d'Honneur » de notre chère Société Nationale de Colombiculture de France.

J'ai été particulièrement touché et ému par cette nouvelle, parce que c'est pour moi le plus beau cadeau que vous tous, mes chers amis, m'avez offert pour les Fêtes de fin d'année.

Malgré mon cœur malade, mais avec une amélioration du moral, je me ferai un devoir et un plaisir de venir vous voir, en assistant à votre prochaine réunion, pour vous remercier encore de vive voix de votre témoignage d'estime et de satisfaction et pour vous offrir, à l'issue de cette réunion, le verre de l'amitié.

Merci encore à vous tous.

L'amitié sincère que je porte à chacun de vous reste l'exemple de mes chers et regrettés prédécesseurs qui étaient « Feu le Président Paul VILAINE et Feu le Président Roger LAMY » qui, durant toute leur vie, ont consacré toute leur énergie à cette noble tâche qui consistait à donner à la Société Nationale de Colombiculture de France un développement fécond et à renforcer son prestige dans le monde.

André MICHELS.

ÉLECTION DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vous trouverez dans cette revue un bulletin de vote et deux enveloppes. Pour être retenu, le bulletin de vote ne devra comporter **qu'un maximum de 10 noms**. Dans la colonne de droite, les noms proposés par le Conseil, susceptibles d'être barrés ou non suivant votre jugement.

Dans la colonne de gauche, vous trouverez les noms d'autres candidats.

Après avoir désigné 10 noms (nous répétons 10 au maximum), chaque votant placera son bulletin de vote dans la petite enveloppe, sans la cacheter et sans rien écrire dessus.

Sur la grande enveloppe inscrivez dans le coin gauche votre nom et votre numéro de carte ainsi que la mention « bulletin de vote ».

Introduisez la petite enveloppe dans la grande et postez-là sans oublier de la timbrer.

Vous devez faire parvenir votre vote à M. Georges TANCHOU, 76, rue Alexandre-Ribot, 59150 HEM, cela **avant le 15 juillet 1985 dernier délai.**

ATTENTION !

Une liste de 10 noms ou de moins de 10 noms sera valable.
Une liste de plus de 10 noms sera annulée en totalité.
Les votes dans enveloppes non contresignées seront annulés.
NOUS INSISTONS ENFIN POUR QU'AUCUNE CORRESPONDANCE NE SOIT JOINTE DANS LA PREMIÈRE ENVELOPPE. En effet, ces enveloppes n'étant ouvertes que le jour du dépouillement, les correspondances jointes ne pourraient recevoir qu'une réponse très tardive.

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOSITIONS

BESANÇON (25)	**10 au 12 mai 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. MICHEL-AMADRY — SAINTE-COLOMBE — 25300 PONTARLIER.
SOISSONS (02)	**11 au 19 mai 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. MODDE — 27, rue de Villeneuve, VENIZEL — 02200 SOISSONS.
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON (17)	**16 au 19 mai 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. BOUGRAIN-DUBOURG — 56, Fief de Montamer, LA NOUE — 17740 STE-MARIE-DE-RÉ.
LEZOUX (63)	**24 au 27 mai 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. ROYÈRE — 29, rue du Pont-Redon — 03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS.
PLOUDALMEZEAU (29)	**25 au 27 mai 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. LE CARRER — 14, Résidence des Camélias — 56270 PLOEMEUR.
ANGOULÊME (16)	**5 au 9 juin 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. PÉRIGNON — 23, rue Montlogis — 16000 ANGOULÊME.
CALAIS (62)	**6 au 9 juin** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE** M. PRUVOST — 358, Grande-Rue du Petit Courgain — 62100 CALAIS.
MANTES-LA-JOLIE (78)	**14 au 22 septembre 1985** ● **SALON NATIONAL D'AUTOMNE** Secrétariat de la S.C.A.F. — 34, rue de Lille — 75007 PARIS.
CHATELLERAULT (86)	**26 au 29 septembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. Alain BENAITIER — 15, rue Gabriel-Péri — 86530 NAINTRÉ — Tél. : (49) 90.01.92.
MONTMARAULT (03)	**5 et 6 octobre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. LOMBARDY — 03170 BEZENET.
ROUEN (76)	**11 au 13 octobre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. BELLIÈRE — 156, rue Flaubert — 76140 PETIT-QUEVILLY.
SAINT-OMER (62)	**19 et 20 octobre 1985** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE** M. RAMOLEUX — 8 bis, rue de Clairmarais — 62500 SAINT-OMER.
LIMOGES (87)	**26 et 27 octobre 1985** ● **3e SALON NATIONAL DE LA S.C.A.F.** M. BROUSSAUD — 16, rue de Beynac — 87110 BOSNIE-L'AIGUILLE.
LA ROCHE-SUR-FORON (74)	**31 octobre au 3 novembre 1985** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE** M. FRUTIGER — ARTHAZ — 74380 BONNE.
PHALEMPIN (59)	**2 et 3 novembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** **Championnat du Nord du Capucin,** **Challenge d'automne du Strasser,** **Championnat de France du Culbutant Polonais à calotte Krymka,** **Championnat de France du Boulant de Norwich,** **Challenge régional du Nord des Têtes Noires de Brive,** **2e Concentration Nationale du Nègre à crinière.** M. B. WILCZYNSKI — 7, rue Wilson — 59790 RONCHIN — Tél. : 53.89.30.
CHATELET-EN-BRIE (77)	**8 au 10 novembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. PASSÉRIEUX — École Élémentaire — 77820 CHATELET-EN-BRIE.
HAUTMONT (59)	**8 au 10 novembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. DE MULDER — 9, rue du Muguet — 59330 HAUTMONT.
NEUFCHATEL-EN-BRAY (76)	**8 au 10 novembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. GAILLARD — 21, avenue des Canadiens — 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY.
METZ (57)	**8 au 11 novembre 1985** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE** M. STEIGHEN — 13, rue de la Moselle, MANOM — 57100 THIONVILLE.
MAZAMET (81)	**8 au 11 novembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. LOUIS — Chemin de la Manse — 81100 CASTRES.
SOMAIN (59)	**16 et 17 novembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. NICOLAS — 72, rue du Maréchal-Leclerc — 59490 SOMAIN.
COLMAR (68)	**21 au 24 novembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** **Championnat de France du Carneau.** M. PÊCHE — 19, rue Lieutenant-Durrmeyer — 68320 JEBSHEIM.
ROUBAIX (59)	**29 novembre au 1er décembre 1985** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE** M. QUINT — 74, rue Albert-Thomas — 59100 ROUBAIX.

Les Clubs de Races Pures

CLUB DES AMIS DU MONDAIN
M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES

MODÈNE CLUB FRANÇAIS
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT MAUR

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
M. Alamargot Elie - Maurepas, 03410 DOMÉRAT.

CLUB DU BOULANT DE NORWICH
M. Bernard Wilczynski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN.
Tél. : (20) 53.89 30.

CLUB FRANÇAIS DES CRAVATÉS
10, rue de Cronstadt, 65000 TARBES.

FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS
38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

ROMAIN CLUB FRANÇAIS
M. Charles Quiros - 25, rue des Tuileries - 67800 HŒNHEIM

ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS
74, rue Albert Thomas - 59100 ROUBAIX

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
37, rue Joseph Marignac
SAINT MARTIN DU TOUCH 31300 TOULOUSE

STRASSER CLUB FRANÇAIS
M. Gérard Nestelhut
6, rue de Reichstett - 67000 STRASBOURG.

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
« Les Palisseries » - SAINTE-FÉRÉOLE - 19270 DONZENAC

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON

CLUB DU BOULANT FRANÇAIS
2, boulevard de Verdun - 59220 Denain (Tél. 16.20.44.00.91)

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON DE COULEUR
37, rue Joseph-Marignac.
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE.

CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE
M. Bernard Wilczinski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

CARNEAU CLUB FRANÇAIS
19, rue du Moulin - ABBÉCOURT 02300 CHAUNY

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
M. Bernard COUDEN
Rue Louis Ganne, RICROS - 03410 DOMÉRAT

CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS
24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ
Siège Social : 17, route de Wintershouse
67500 HAGUENAU

GIER CLUB DE FRANCE
Section du Club Avicole de la Vallée du Gier
M. Jean Couturier, 17, rue Henri-Castel,
42400 SAINT CHAMOND.

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
M. Yves Repesse, 1, Route Nationale,
35460 SAINT-BRICE-EN-COGLES.

CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS
23, rue Gosselet - 59000 LILLE

AMIS DU DAMASCÈNE ET DU PIGEON D'ORIGINE ORIENTALE
M. Jean-Louis Frindel
36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67230 BENFELD.

TEXAN-CLUB DE FRANCE
13, rue André-Hodebourg - 78470 CRESSELY

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER
M. Salsac, 7, rue des Jacobins - 32100 CONDOM.

LAHORE CLUB FRANÇAIS
8, résidence Bacchus - 13190 ALLAUCH.

CLUB DES PIGEONS FRISÉS.
Quartier « Les Vignarets » - 83137 STE-ANASTASIE-S/ISSOLE

TAMBOUR CLUB DE FRANCE
M. C. RISSE, 19, rue Fabert, 57250 MOYEUVRE-GRANDE.

CLUB FRANÇAIS DES PIGEONS DE RACES IBÉRIQUES
Président : M. Charles Quiros
25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM.

UN NOUVEAU CLUB VIENT DE NAITRE :

LES AMIS DU DRAGON
M. MOUILLON - CHATELLENOT
21320 POUILLY-EN-AUXOIS - Tél. (80) 90.82.68.

LE COIN DU TRÉSORIER

— Cotisations 1985 ..... 60 F
— Bagues (la dizaine indivisible) ..... 9 F
— Indiquer le diamètre des bagues ou la race.

Ne pas envoyer le règlement directement au C.C.P.. Le Trésorier est comme vous un bénévole qui ne devrait pas avoir à faire de recherches inutiles. Chaque courrier doit comporter nom et adresse précise sur l'enveloppe et sur la feuille de commande.

Bien préciser le numéro d'adhérent.

Les nouveaux adhérents sont priés d'indiquer qu'il s'agit d'une première adhésion.

Aucun envoi n'est fait sans paiement préalable. Un seul règlement pour cotisation et bagues.

En cas de commande de bagues complémentaires, il est préférable de régler une petite somme en timbres-poste.

Le Trésorier : **Bernard COUDEN.**
Rue Louis-Ganne, 03410 DOMÉRAT.

ORNIS

C'EST UN LABORATOIRE
UNIQUEMENT COLOMBOPHILE

Demandez notre nouveau petit guide d'élevage contre 6,00 F en timbres

Laboratoire ORNIS, Dr J.-P. STOSSKOPF, Vétérinaire-Spécialiste

60510 BRESLES (Oise) - Tél. 480.98.01

Imp. Typoffset - Chauny